



COMMUNE DE
Gibloux

Rapport de gestion 2019



Sommaire

Editorial du Conseil communal	5
Administration générale – Aménagement – Gravières	6
Conseil général.....	6
Membres, changements (élections, démissions)	6
Conseil communal	7
Administration générale.....	8
Coordination supérieure	8
Service administratif	8
Service technique	9
Personnel communal.....	10
Statistique de la population	10
Population légale	10
Population résidente.....	11
Aménagement du territoire	12
Etudes complémentaires au PAL harmonisé	13
Gravières	14
Affaires scolaires – Structures de garde – Enfance et jeunesse.....	16
Affaires scolaires	17
Organisation du cercle scolaire de Gibloux.....	17
Gestion du cercle scolaire de Gibloux.....	17
Structures de garde	18
Accueils extrascolaires	18
Autres structures	19
Ecoles spécialisées	19
Services auxiliaires scolaires.....	19
Bibliothèque Régionale du Gibloux (BRG)	20
Autres loisirs	21
Ludothèque.....	21
Politique de l'enfance et de la jeunesse	22
FriTime Gibloux	22
Midnight Gibloux.....	22
Affaires sociales – Santé – Intégration.....	24
Service des curatelles	25
Autres loisirs (aînés) - Seniors	26
Service social du Gibloux	27
Comptes 2019	27
Aide sociale	28
Sécurité – Police communale – Service de feu.....	29
Police	30
Police du feu.....	31
CSP Gibloux	31
CSPI Gibloux-Nord.....	32

Stands de tir	33
Stand de Vuisternens-en-Ogoz	33
Protection civile	34
Protection de la population intercommunale	34
Vie villageoise – Culture, sports et loisirs – Energie – Transports	35
Activités culturelles	36
Subventions ordinaires	36
Subventions extraordinaires	36
Salle La Tuffière	37
Prix culturel	37
Promotions du sport	38
Subventions ordinaires	38
Subventions extraordinaires	38
Infrastructures sportives	39
Mérite sportif 2019	39
Location des salles communales	40
Promotions des transports publics	41
Cartes communes CFF	41
Trafic régional	41
Energie	42
Finances – Impôts – Patrimoine historique	43
Rapport du Service des finances	44
Comptes 2019 - Résumé	45
Comptes de fonctionnement 2019	45
Comptes des investissements 2019	46
Bilan au 31.12.2019	46
Situation de la dette bancaire au 31 décembre 2019	47
Budget 2020 - Résumé	47
Plan financier 2020-2024 - Résumé	48
Résultats des budgets de fonctionnement sur la période de planification	48
Planification des investissements de 2020 à 2024 - répartition dans le temps	48
Planification des investissements dans le temps et par chapitre	49
Agrandissement du complexe communal de Farvagny	50
Travaux	50
Finances	50
Zones d'activités	51
Zone de Combernesse, Art. 234 RF Rossens	51
Zone d'activités de Combernesse, Art. 602 RF Rossens	52
Zone d'activités de Longivue	52
Projet d'appartements protégés	54
Château d'Illens	55
Eaux – Epuration	57
Approvisionnement en eau	58
Plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)	58

Travaux principaux pour les deux prochaines années	58
Réseau d'eau potable.....	59
Rapport pluviométrie	60
Production des sources de la commune de Gibloux	61
Protection des eaux.....	64
Constructions – Routes - Edilité	65
Constructions.....	66
Routes	69
Equipe du service hivernal	69
Edilité	70
Bâtiments.....	70
Permanence technique.....	70
Forêts – Agriculture – Voirie – Protection de l'environnement – Cimetières.....	72
Gestion des déchets.....	72
Cimetières.....	73
Correction des eaux et endiguements.....	73
Agriculture.....	74
Alpages.....	74
Forêts.....	75
Coupes de bois.....	75
Plantations 2019.....	76
Soins aux jeunes peuplements	77
Chantiers marquants	77
Travaux pour d'autres dicastères	77
Divers.....	77

Editorial du Conseil communal

Le quatrième rapport de gestion est terminé et son éditorial en finalise la rédaction. Comment ne pas se répéter d'année en année en parlant d'un document officiel traitant de sujets quelque peu répétitifs ? Et pourtant, cette quatrième année d'existence de Gibloux n'a pas été une simple réplique des précédentes. Elle a été l'année d'un passage, celui d'une orientation davantage centrée sur elle-même, sur la mise en place de processus internes et d'une organisation dotée d'une orientation ciblant la population, d'une part, et la présence de la commune dans la vie de la société, d'autre part.

Nous pouvons affirmer que nous sommes devenus une commune comme les autres ou, plus précisément, comme les autres grandes communes de notre canton. Soit, l'une de celles qui peut offrir à sa population « *le petit plus* » qui la distingue des communes de moindre taille. Ce « *petit plus* », c'est pouvoir offrir des infrastructures sportives et culturelles et, s'il devait en manquer, y remédier en lançant les projets répondant aux besoins avérés. Ce sont également des prestations telles que FriTime Gibloux, Midnight Gibloux ou encore la Bibliothèque régionale sur deux sites qui enrichissent notre commune. Nous avons aussi une organisation de protection de la population intercommunale (ORCOC) qui est non seulement fonctionnelle, mais qui apporte conseils et compétences et fait preuve d'un dynamisme enviable lors de crises, telles que celle que nous vivons actuellement avec le Coronavirus.

2019 a vu avancer la question scolaire avec une politique clairement définie. Elle sera présentée à la population durant l'année 2020, ce qui nous permet d'envisager les projets de nouvelles écoles selon la planification établie. La commune de Gibloux a, dans le domaine de l'énergie, fait un grand pas en obtenant le label « Cité de l'énergie ». C'est le fruit d'une politique communale en matière d'environnement qui est ambitieuse, en visant la « Société à 3000 Watts » et en imposant pour le futur un 70% d'énergie renouvelable.

Encore deux points à relever. Le premier concerne les finances communales. Celles-ci se portent bien pour deux raisons. Primo, l'économie, en 2019, a bien tourné. Secundo, les Conseillers et Collaborateurs communaux ont judicieusement veillé à une utilisation rationnelle des ressources disponibles. Le second thème a trait à la politique du Conseil communal en matière de développement industriel et artisanal sur le territoire communal. En effet, le Conseil est actif dans la mise à disposition de terrains en zone d'activité. Cette politique commence à porter ses premiers fruits. Pro Motos SA a fini sa construction et leur arrivée est imminente sur notre territoire. Mestel SA (PQH) va probablement mettre à l'enquête son usine en 2020. En ce qui concerne l'entreprise Sottas SA, les modalités du contrat de vente sont à l'étude.

De plus, nous avons eu, l'année passée, le plaisir d'accueillir un nouveau Conseiller communal, M. Yves Rumo, en remplacement de M. Georges Python qui avait démissionné, en automne 2018, pour raison de santé. M. Yves Rumo a repris le dicastère de son prédécesseur dans son ensemble, dicastère qui est un véritable challenge avec son lot de projets importants.

Le rapport de gestion que vous avez entre les mains vise à vous donner la vue la plus exhaustive possible de l'ensemble des réalisations et activités menées à bien ou commencées en 2019. Il éclaire sur le fonctionnement concret d'une commune de plus de 7'000 habitants telle que la nôtre et il permet à ses lecteurs, nous l'espérons, de comprendre ce qu'il s'y passe tout en tirant un parallèle avec les comptes de fonctionnement et d'investissement 2019. Bonne lecture !

Jean-François Charrière
Syndic de Gibloux

Conseil général

Membres, changements (élections, démissions)

La convention de fusion de Gibloux du 8 octobre 2014 fixe, pour les deux périodes législatives 2016-2021 et 2021-2026, la composition du Conseil général à 50 membres ainsi que leur répartition par cercle électoral, à savoir :

Cercle électoral de Corpataux-Magnedens :	9 membres
Cercle électoral de Farvagny :	15 membres
Cercle électoral de Le Glèbe :	8 membres
Cercle électoral de Rossens :	11 membres
Cercle électoral de Vuisternens-en-Ogoz :	7 membres

Durant l'année 2019, la composition du Conseil général a subi la modification suivante :

- *Cercle électoral de Vuisternens-en-Ogoz*
Démission de M. Jérôme Quéru (nomination de Mme Yasmine Macheret en février 2020).

Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni 43 fois en séance officielle en 2019 et deux fois lors de séminaires lui permettant de traiter de manière complète un domaine précis d'action politique. Le premier séminaire, un classique qui a lieu chaque année, portait sur le plan financier des cinq prochaines années. Le deuxième avait pour thème les « infrastructures scolaires ».

D'autre part, le thème de l'aménagement du territoire a fait l'objet de deux demi-journées de travail sur le terrain afin de permettre à tous les Conseillers communaux d'appréhender au mieux l'harmonisation de nos cinq plans d'aménagement du territoire (PAL).

Les discussions et orientations politiques prises durant les trois premières années d'existence de la commune ont amené à un consensus du Conseil communal sur bien des sujets. A cela s'ajoute l'optimisation permanente du fonctionnement en séance. Ces deux aspects ont permis une nette amélioration de la qualité du travail du Conseil communal et une réduction de la durée des séances.

Les autres grands thèmes de 2019 ont porté sur :

- L'énergie, avec le travail lié à l'obtention du label « Cité de l'énergie » en automne 2019. Le projet de PAL harmonisé intègre des mesures définies dans le concept communal des énergies. Une première mesure concrète et réglementée va dans le sens de la lutte contre la crise climatique avec, notamment, l'obligation d'utiliser au moins 70% d'énergie renouvelable à l'avenir.
- Les taxes d'eau potable et d'évacuation/épuration des eaux ont fait l'objet d'un travail en commission mixte Conseil général/Conseil communal. Cette tâche de longue haleine se poursuit à ce jour.
- La vente de parcelles en zone d'activité et la mise en valeur de la zone de la Longivue ont également occupé nos soirées.

De nouveaux thèmes sont arrivés sur la table du Conseil communal, notamment celui des télécommunications avec la problématique des antennes 5G ou encore la question de l'audit de l'administration communale.

A propos de la 5G, une pétition de citoyens a été déposée pour demander de refuser l'installation de telles antennes sur le territoire communal. Il est évident que le Conseil communal ne peut et ne veut pas avoir une position si tranchée. Le développement économique et la santé des personnes ne sont pas forcément incompatibles, ils sont interdépendants l'un de l'autre, il n'y a donc pas de réponses simples à ces questions qu'on ne peut résoudre par un laisser-faire total ou une interdiction complète.

Les discussions autour de l'audit ont permis de définir clairement nos attentes. L'audit lui-même se déroulera en 2020 et livrera ses résultats prochainement.

D'autres sujets, tels que la réflexion sur la possibilité de réaliser un parcours pédestre passant par tous les villages de la commune ou le projet de vestiaires et buvette au terrain de football de Rossens ont été traités au sein de commissions et en séance du Conseil.

Il est difficile de résumer en une page l'ensemble des travaux du Conseil communal et de ses dicastères. Je vais cependant profiter de cet article pour remercier l'ensemble des Conseillers communaux pour leur engagement et leur détermination à œuvrer pour le bien de la commune et de ses habitants.

Jean-François Charrière
Syndic de Gibloux

Administration générale

Secrétaire générale : Brigitte Cottet

Coordination supérieure

Depuis le début de l'année 2018, l'Administration communale, au sens large du terme, dispose d'outils de travail performants et fonctionnels. Le regroupement des services principaux sous un même toit a permis de créer un noyau solide dans l'organisation générale de la commune. La proximité entre les membres du Conseil communal et l'administration reste une efficacité très appréciée des différents intervenants. Le Service social, le Service officiel des curatelles ainsi que le Service technique ont pu, quant à eux, asseoir leur organisation dans leur nouvel environnement.

Les rencontres trimestrielles entre tous les chefs de service portent leurs fruits. Elles offrent une plateforme d'échanges importante pour la circulation des informations et surtout intéressante pour le développement de nouveaux projets.

L'année 2019 a été placée sous le signe de l'amélioration de la coordination supérieure et de l'optimisation des processus généraux au sein de l'administration qui sont, à ce jour, satisfaisants. Ceux-ci restent bien évidemment perfectibles.

La vacance de plusieurs postes nous a poussés à mener une première réflexion sur l'organigramme mis en place depuis la fusion et offert l'opportunité d'apporter les premières modifications. Des éléments tels que la couverture de l'ensemble des tâches dévolues à l'Administration, leur exécution par les services communaux et les compétences nécessaires pour les assumer ont été abordés. Les réflexions autour de la définition d'un mandat d'analyse du fonctionnement de l'Administration communale, prévue être entreprise durant le 1^{er} semestre 2020, ont également mis en exergue un premier aperçu des faiblesses de notre organisation. Finalement, à fin novembre 2019, l'annonce de la démission du chef du Service technique pour fin février 2020 a imposé de poursuivre ces réflexions jusqu'à la fin de l'année, anticipant partiellement l'analyse globale prévue pour 2020.

Les actions correctives restent toutefois difficiles à mettre en œuvre dans un contexte ordinaire de travail, les activités courantes et les échéances défilant sans cesse, sans forcément marquer un point de convergence où tous les services pourraient s'accorder un temps de réflexion simultané. La perspective d'une analyse globale est motivante, permettant ainsi de fédérer et forcer la rencontre des services autour d'un même objectif d'amélioration. Tenant compte de cette échéance, la mise en œuvre de certains éléments d'organisation a été repoussée à 2020.

L'évolution des technologies, en matière de réseaux TIC (téléphonie, informatique, communication) ou de numérisation, reste un défi bien présent pour l'Administration qu'il va falloir relever. Leur intégration et leur développement dans les processus communaux, ces toutes prochaines années, seront indispensables.

Service administratif

Pour mémoire, le Service administratif est composé de cinq secteurs dont les activités de l'année 2019 sont relatées dans les grandes lignes ci-après :

Ressources humaines :

Ce secteur assure le centre de paie de l'ensemble du personnel communal, la gestion des dossiers de près de 115 personnes sous contrat représentant un total de 55.29 EPT ainsi que les activités courantes en matière de ressources humaines. En 2019, ce sont :

- 8 engagements et 11 cessations d'activité qui ont été traités ;
- 112 décomptes de salaire (fixe ou horaire) établis chaque mois ;
- 159 décomptes établis en juin et décembre, en sus des décomptes mensuels, pour les personnes auxiliaires et les membres des autorités, des commissions ou du corps des sapeurs-pompiers.

Il apporte également son appui aux services dans les situations particulières ou compliquées ayant trait au personnel. En matière d'assurance de personnes, ce sont 6 cas maladie avec absence supérieure à 30 jours, 5 cas d'accident et 8 cas d'accident bagatelle qui ont été déclarés. A cela s'ajoutent les cas d'absence maladie dont la durée est inférieure à 30 jours.

La mise en place d'un nouveau système de gestion du temps, débutée en 2018, s'est poursuivie en 2019. La mise en œuvre de certaines phases se prolongera encore en 2020.

Secrétariat général :

Le Secrétariat général assume les tâches de chancellerie usuelles. Il apporte un appui au suivi et à la concrétisation de différents projets aux nombreux dicastères qui lui sont rattachés et aux activités du Conseil général. En matière d'élection, l'année 2019 a vu le lancement de l'organisation d'une élection au Conseil général, dont le scrutin a eu lieu au début de l'année 2020.

Contrôle de l'habitant :

Outre la gestion du registre des habitants, le Contrôle de l'habitant assure les prestations usuelles de guichet ainsi que l'accueil des administrés pour les trois services réunis, avec le souci de mettre à disposition de chacune et chacun tous les renseignements et informations utiles. Il assure notamment la gestion des votations et collabore aux scrutins des élections.

Administration scolaire et extrascolaire / Bibliothèques :

Les activités de ces deux secteurs, en lien direct avec un seul dicastère, sont relatées sous le chapitre « Formation – Structures de garde – Enfance et jeunesse ».

Service technique

Le Service technique occupe 50 personnes, représentant un total de 24.45 EPT, lesquelles sont réparties dans six secteurs principaux. Il offre, dans ce sens, des prestations à la population qui touchent directement les habitantes ou habitants ainsi que chaque ménage dans leur vie quotidienne.

En sus des tâches récurrentes dévolues à ces secteurs, le service s'est chargé en 2019 de l'étude, la mise en route, la réalisation ou la finalisation de 35 projets prévus au budget des investissements de la commune.

L'année 2019 a vu l'amélioration du service de permanence technique mis en place en avril 2018 qui permet à la commune d'être atteinte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour des interventions urgentes d'ordre technique. Cette permanence est complétée par un service de piquet hivernal chargé de contrôler la nécessité d'intervention pour le déneigement ou le salage durant la période froide ainsi que d'un service de piquet en matière d'approvisionnement en eau potable.

De nombreux secteurs du service ont dû faire face, cette année, à des absences de moyenne et longue durée pour raison de maladie, d'accident ou d'opération, à savoir particulièrement la direction du service, le secteur d'édilité, le secteur d'adduction d'eau et le secteur des bâtiments. A cela s'ajoute la vacance d'un poste au secteur de l'aménagement, lequel a été repourvu de manière successive par des mandats temporaires. Une dotation partielle disponible au secrétariat du service n'a pu être repourvue en 2019. Elle le sera au début de l'année 2020.

Ces absences ont quelque peu bousculé certaines planifications. L'organisation interne a dû être adaptée en conséquence et ce, à de nombreuses reprises. Il a été fait appel à des mandats temporaires, avec l'absence de connaissance du terrain que cela implique. Le personnel du service, aidé des responsables des dicastères et du personnel des autres services, a tout mis en œuvre pour pallier à ces absences et ainsi assurer les prestations à satisfaction de la population et des tiers.

Un départ ainsi qu'une dotation disponible au sein de l'administration ont ouvert l'opportunité d'une réflexion plus globale sur les besoins du service. Cette réflexion, touchant à l'organigramme même du service, tant en matière de compétences « métier » que de compétences de « conduite des projets » est nécessaire pour appuyer de manière adéquate le Conseil communal. L'annonce, en novembre 2019, du départ du chef de service pour la fin février 2020 a forcé la poursuite de cette analyse jusqu'à la fin de l'année en y intégrant les besoins en matière de direction du service.

Personnel communal

Effectif du personnel au 31 décembre 2019

	Effectif	EPT
SERVICE ADMINISTRATIF	37	15.20
Secrétariat général, RH	7	3.80
Contrôle de l'habitant	5	3.10
Affaires scolaires et extra-scolaires	20	6.66
Bibliothèque	5	1.64
SERVICE DES FINANCES	7	4.20
SERVICE TECHNIQUE	50	24.45
Administration du service	3	2.70
Police des constructions et aménagement	3	3.01
Adduction d'eau	1	1.08
Bâtiments	19	9.08
Edilité	9	6.25
Déchetteries	15	2.33
SERVICE DES FORETS	6	4.74
SERVICE SOCIAL	7	5.00
SERVICE DES CURATELLES	3	1.70
APPRENTISSAGE	3	
Commerce	2	
Forêt	1	
Total	113	55.29
Effectif réel au 31.12.2019	110	

Statistique de la population

Quelques statistiques en matière de population de notre commune :

Population légale

Lieu	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2018
Farvagny	2168	2215	2236			
Corpataux-Magnedens	1264	1296	1313			
Le Glèbe	1238	1246	1260			
Rossens	1254	1293	1335			
Vuisternens-en-Ogoz	975	975	995			
Total	6899	7025	7139	7236	7306	7448

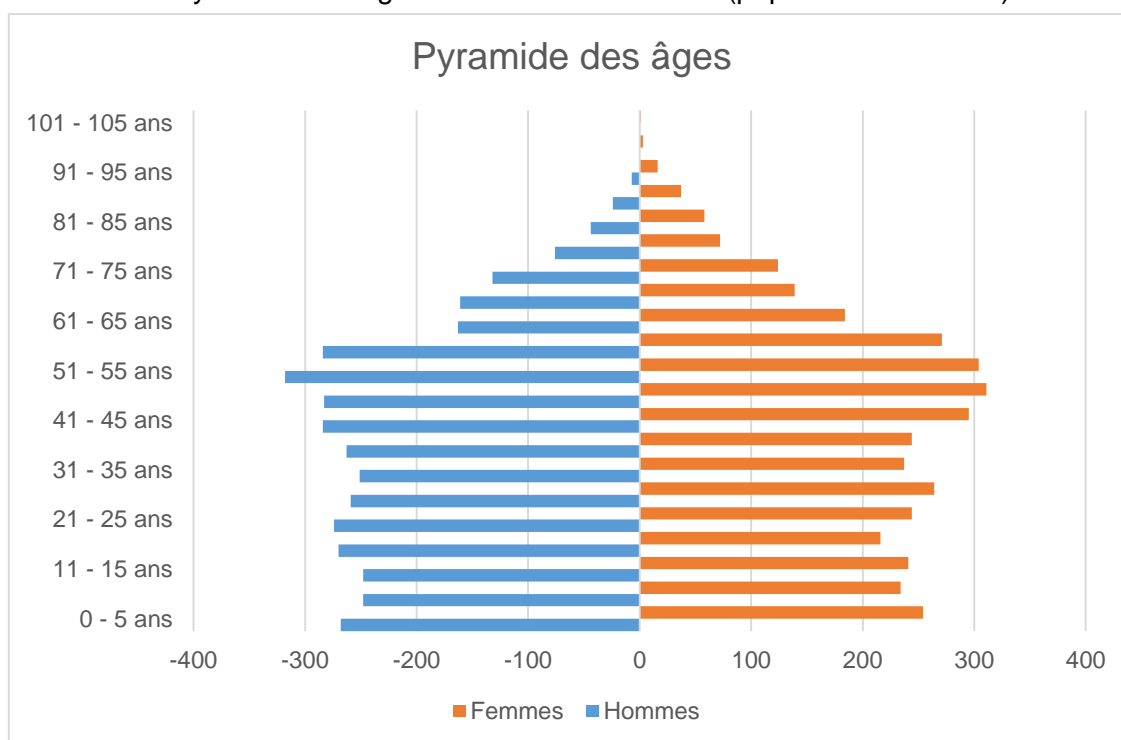
Source : annuaire des statistiques du canton de Fribourg

Population résidente

Lieu	31.12.2019
Farvagny	2493
Corpataux-Magnedens	1320
Le Glèbe	1320
Rossens	1423
Vuisternens-en-Ogoz	1050
Total	7606

Source : registre des habitants de la commune

Pyramide des âges au 31 décembre 2019 (population résidente)



Mouvements migratoires : mutations enregistrées au Contrôle de l'habitant

Statistique des quatre événements de la vie traités par le Contrôle de l'habitant ayant un effet sur la population migratoire.

Événement	2019
Arrivées	596
Départs	477
Naissances	99
Décès	35

Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire en 2019 a été l'un des centres de l'activité du Conseil communal. Après le travail en profondeur de la Commission d'aménagement sur le projet du plan d'aménagement local (PAL) harmonisé et son préavis positif, le Conseil communal l'a étudié en détail dès le mois de décembre 2019. Dès décembre 2018 et jusqu'au dépôt du dossier d'enquête préalable auprès des services de l'Etat en septembre 2019, les discussions, visites de villages ou de quartiers se sont succédées afin de bien s'imprégner de la réalité de nos villages et ainsi permettre des choix de règles pour le PAL correspondant à une vraie volonté politique.

Dès les premiers débats en séance du Conseil communal, il est apparu que les discussions basées uniquement sur les documents n'étaient pas suffisantes. Pour nombre de Conseillers, la complexité du domaine de l'aménagement du territoire communal nécessitait de relier le contenu du règlement communal d'urbanisme (RCU) et des plans à la réalité du terrain.

Dès lors, le dicastère a organisé deux demi-jours de visite sur le terrain, les documents du PAL en mains. Cette formation a permis aux Conseillers, en particulier à ceux qui, notamment par leur dicastère, étaient le moins familiers avec ce domaine, de se l'approprier. Elle a donné l'opportunité d'apporter des réponses aux questions et de mener à bien une vraie discussion sur la direction que le Conseil communal voulait prendre pour l'avenir de la commune en matière d'aménagement du territoire.

D'autre part, une séance de travail avec chaque Conseiller en ayant fait la demande a été organisée. Ces séances ont permis d'initier les collègues aux concepts fondamentaux de l'aménagement du territoire et de répondre aux questions concrètes que chacun se posait.

Dès lors, le Conseil communal a pu se prononcer en connaissance de cause. Il a suivi les propositions de la Commission d'aménagement dans la plupart des cas. Une seule exception notable est à souligner, il s'agit du hameau se situant en-dessus du village de Farvagny-le-Petit en direction du lieu-dit Pleinvent (Secteur Pleinvent). Ce hameau, composé de fermes et de villas, était jusqu'à aujourd'hui en « zone centre village », comme le reste de Farvagny-le-Petit. Il est apparu plus judicieux au Conseil communal de le classer en « zone village II » afin d'éviter une densification trop importante dans un endroit relativement isolé et qui n'est pas en continuité avec la zone à bâtir légalisée.

Le Conseil communal a ainsi approuvé le Plan Directeur Communal (PDC), le Plan d'Aménagement de Zone (PAZ) et le Règlement Communal d'Urbanisme (RCU). Le PDC est lui-même aligné sur le Plan Directeur Cantonal en ce qui concerne le périmètre d'urbanisation.

Au moment de la rédaction de ce chapitre du rapport de gestion 2019, le PAL harmonisé de la commune en est à l'étape de la demande préalable, procédure au cours de laquelle les documents du PAL sont envoyés aux services de l'Etat pour une première analyse et prise de position. Sur la base des réponses reçues, les documents définitifs seront adaptés afin de mener à bien la procédure officielle de mise à l'enquête. Ce sera le travail de 2020.

Etudes complémentaires au PAL harmonisé

Concept de stationnement pour les communes de plus de 5000 habitants

En relation avec l'harmonisation du PAL et comme le demande l'art. 24 ReLATeC, la commune a établi, en 2019, un concept de stationnement. Ce document fait partie du dossier directeur du PAL. Il a comme but de permettre une gestion du stationnement public afin d'en optimiser l'utilisation.

Une entreprise spécialisée a été mandatée pour analyser le fonctionnement actuel du stationnement dans les villages, d'en faire un diagnostic et de proposer des mesures si nécessaire. Le diagnostic a relevé que les véhicules occupant le stationnement public sont des usagers de courte ou longue durée et correspondent donc majoritairement aux activités des villages (clientèle, visiteurs, activités sportives et culturelles, enseignants, employés de l'administration, etc.). L'occupation du stationnement public par les habitants est faible. L'offre totale de stationnement pour les véhicules est de 611 places et pour les vélos de 93 places.

A ce stade, des mesures restrictives pour l'accès au stationnement public ne sont pas pertinentes. Des observations régulières seront par contre menées afin d'évaluer une éventuelle augmentation de l'occupation des parkings. Afin de favoriser la mobilité combinée, l'offre de places de stationnement pour les vélos, notamment aux arrêts de bus, sera améliorée. L'étude a aussi montré la nécessité de prévoir des plans d'organisation du stationnement lors de manifestations de grande envergure. Cette étude doit encore être approuvée par les services de l'Etat.

Paola Ghielmini Krayenbühl
Conseillère communale
Dicastère de la vie villageoise, de la culture, des sports et loisirs, de l'énergie et des transports

Constatation de la nature forestière

Des travaux de constatation de la nature forestière ont été réalisés dans le cadre de l'harmonisation du plan d'aménagement local. Conformément à la loi en vigueur, c'est le Service de la forêt et de la nature (SFN) en collaboration avec le géomètre mandaté qui a procédé à ces travaux. Ceci concerne les boisements hors forêt situés sur le territoire communal qui sont en limite de zones construites ou à construire.

Un boisement est considéré comme forêt lorsqu'il représente une surface minimale de 800 m² avec une largeur minimum de 12 mètres. En dessous de ces surfaces minimales, les boisements hors forêt sont considérés comme des haies. La distance minimale de construction par rapport à la forêt est de 20 mètres.

Les travaux effectués ont permis d'extraire 15 fiches et plans qui délimitent les distances à appliquer lors de l'attribution de permis de construire. Les plans de délimitation des forêts de la commune de Gibloux ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique courant du 20 décembre 2019 au 3 février 2020. Ils ont, par la suite, été validés par le SFN et sont donc désormais considérés comme terminés.

Dominique Ayer
Conseiller communal
Dicastère de la forêt, de l'agriculture, de la voirie, de la protection de l'environnement et des cimetières

Gravières

2019 n'a pas vu de grand changement dans l'exploitation des gravières sises sur le territoire communal.

La modification intéressante, dans ce domaine, concerne la gravière de Boussevent entièrement remise en état. Un étang a été créé proposant un biotope allant de Rueyres-St-Laurent à Rossens et qui s'inscrit dans la chaîne des biotopes d'importance nationale et cantonale. Ces biotopes sont importants car ils sont un support de la biodiversité. A ce sujet, il est intéressant de connaître l'avis des spécialistes, avec notamment un écrit de M. Fasel du Service des Forêts et de la Nature paru dans le dernier bulletin communal :

« Les gravières rappellent à la faune et la flore les méandres d'une rivière sauvage. En effet, ces terrains graveleux sont pauvres en nutriments et les perturbations y sont récurrentes. Dès lors, il n'est pas étonnant que les espèces spécialisées de ces milieux, y trouvent les conditions nécessaires pour effectuer leur cycle de vie. En l'absence de rivières libres et avec la fermeture des gravières, ces milieux disparaissent entraînant avec eux les organismes qui les occupent. C'est pour éviter de perdre ces espèces que des biotopes de remplacement sont créés lorsqu'une gravière a fini d'être exploitée. »

La remise en état de la gravière de Grands-Champs à Grenilles a été l'objet de discussions en 2019. L'exploitant devrait mettre à l'enquête cette remise en état avec l'exigence de conserver un endroit pour un nouveau biotope en parallèle à la remise en zone agricole du reste de la surface exploitée.

Parmi les objectifs du dicastère pour 2019 figurait l'élaboration d'une liste exhaustive des conditions émises par les autorités lors de la mise en zone et la demande de permis de construire. Le bureau CSD Ingénieurs SA a, sur mandat du Conseil communal, établi cette liste à des fins de contrôles ponctuels de la mise en œuvre des différentes conséquences de ces conditions. D'autre part en 2020, nous demanderons aux différents services de l'Etat un rapport quant aux constatations qu'ils ont faites dans le cadre de leur mandat de surveillance (faune, biotope, etc). En 2019, faute de ressources, les contrôles ont été effectués par le dicastère. Nous nous orientons, pour 2020 ou 2021, vers un contrôle attribué à l'administration. Il est à signaler qu'en 2019, aucune plainte n'a été enregistrée par le dicastère de la part d'Assquavie ou de citoyens au sujet de l'exploitation des gravières sises sur le territoire de la commune.

Le Conseil communal a, en outre, rencontré le comité de l'Association Assquavie. Cette association, qui veut agir en faveur de la qualité de vie des habitants de notre commune, a eu l'opportunité de présenter ses objectifs et le dialogue a été ouvert sur ce sujet. Par la suite, le Conseil communal a mis à disposition d'Assquavie les documents en lien avec les différents permis accordés pour l'exploitation de la gravière Grands-Champs.



Nous avons appris qu'Assquavie a également eu des contacts suivis avec les dirigeants de l'entreprise exploitante. En outre, à l'initiative du Syndic, il a été proposé à M. le Conseiller d'Etat, Jean-François Steiert, d'intégrer le président d'Assquavie et le syndic de Gibloux dans une commission à constituer pour la prochaine révision du Plan Sectoriel de l'exploitation des matériaux.

Nom	Localité	Exploitant	Statut	Taxes perçues en 2019
Décharge du Té	Estavayer-le-Gibloux	JPF Gravières SA	En activité	CHF 34'591.00
Gravière Les Moteyres	Estavayer-le-Gibloux	Macheret Fils SA	En activité	CHF 8'000.00
Gravière Savary	Grenilles	Savary, Béton-Frais et Gravières SA, Vesin	En attente de la demande de permis « remise en état »	CHF 861.10
Gravière de Contramont	Grenilles	SPC – Service des Ponts et chaussées	Remise aux agriculteurs pour la partie agricole + Biotope	
Gravière de Boussevent	Farvagny-le-Petit	G. Huguenot S.A., Rueyres-St-Laurent	Remise à l'agriculteur pour la partie agricole + Biotope	
Gravière des Grand-Champs	Farvagny-le-Petit	JPF Gravières SA	En activité	CHF 500'000.00
Gravière de Corpataux	Corpataux	Gravière de Châtillon SA	En activité	Paiement total effectué en 2015

Affaires scolaires – Structures de garde – Enfance et jeunesse

L'année 2019 a été marquée par l'approbation par le Conseil communal du rapport final sur la Politique communale scolaire et extrascolaire. Ce rapport synthétise le travail effectué depuis le début de la législature, à savoir les différentes analyses, messages, rapports intermédiaires et études démographiques ou de faisabilité technique, et donne ainsi une direction claire, cohérente et responsable du développement de nos infrastructures scolaires et extrascolaires. Il a fait l'objet d'une consultation durant l'automne et a été largement plébiscité par les différents acteurs.

Aussi, le Dicastère a poursuivi en 2019 les travaux d'uniformisation visant la création de pôles scolaires forts au sein de notre cercle scolaire, ce qui tend également à réaliser la fusion en dotant chaque élève d'outils équivalents et d'une prise en charge globale. Par ailleurs, il peut également être relevé que les modifications de la loi scolaire portant sur la gratuité de l'école sont entrées en vigueur, avec une amélioration du désenchevêtrement entre les tâches incombant au canton et aux communes. Une contribution cantonale extraordinaire a également été versée en 2019 pour les charges qui ont été assumées dans l'intervalle par les communes.

La Bibliothèque régionale du Gibloux (BRG) connaît une augmentation de sa fréquentation depuis le début de la législature. Les travaux de renforcement de son fonctionnement et de pérennisation de son offre se sont ainsi poursuivis en 2019 grâce au fort engagement de sa responsable, Mme Claire-Lise Progin, et de toute son équipe. Le Dicastère les remercie vivement pour leur investissement quotidien en faveur de la promotion de la lecture au sens large, une mission d'intérêt public évident.

Les accueils extrascolaires (AES) poursuivent leur développement sur les bases de la réglementation qui est entrée en vigueur en 2018. L'organisation des structures est optimisée et la fréquentation est en hausse grâce à l'offre d'accueil qui s'est élargie. Le résultat financier poursuit son amélioration avec une diminution du déficit, étant rappelé que ce service restera une charge pour le ménage communal, mais qui est un investissement important pour soutenir les familles dans la conciliation entre vie familiale et professionnelle. Quant aux autres structures de garde, notamment la crèche et les maternelles, elles se portent globalement bien et poursuivent leur développement.

2019 fut également une année de consolidation pour la politique active en matière d'enfance et jeunesse. Les deux projets lancés en 2018, FriTime Gibloux et Midnight Gibloux, se portent très bien et restent une référence cantonale voire nationale dans leur domaine. Il peut être relevé qu'après avoir été primé en 2018 pour la meilleure activité organisée, FriTime Gibloux a été primé en 2019 pour la seconde année consécutive pour son activité organisée « dans les coulisses de la commune » lors de l'anniversaire de la Convention des droits de l'Enfant. Cela met à l'honneur l'immense travail effectué par le groupe de coordination et tous les bénévoles en faveur des enfants de notre commune. Qu'ils en soient toutes et tous chaleureusement remerciés !

Finalement, le Dicastère ne peut conclure sans adresser ses remerciements à toutes les personnes qui ont contribué au bon fonctionnement des dossiers placés sous la responsabilité du Dicastère, que ce soit le personnel communal, les membres des commissions et l'ensemble des interlocuteurs. Les bases solides du travail accompli permettent d'appréhender les défis de cette dernière année de la législature avec sérénité.

Fabien Schafer
Conseiller communal
Dicastère des affaires scolaires, des structures
de garde, de l'enfance et de la jeunesse

Affaires scolaires

Organisation du cercle scolaire de Gubloux

Le cercle scolaire comprend 3 Établissements correspondant aux anciens cercles scolaires que sont Corpataux-Magnedens/Rossens, Farvagny/Vuisternens-en-Ogoz et Le Glèbe. Suite à l'entrée en vigueur en 2015 de la nouvelle loi scolaire, la commune n'est plus l'autorité scolaire du cercle mais continue à l'administrer. La direction d'école évolue : depuis la rentrée 2019/2020, M. Joël Descloux est le Responsable d'Établissement de Farvagny/Vuisternens-en-Ogoz et Le Glèbe, et Mme Alexandra Gremaud est la Responsable d'Établissement de Corpataux-Magnedens/Rossens.

Gestion du cercle scolaire de Gubloux

Comme indiqué en introduction, un certain nombre d'uniformisations ont été effectuées depuis le début de la législature ; celles-ci n'ont cessé d'évoluer en fonction des modifications de la loi scolaire cantonale, dont les dernières ont été effectuées en 2019. La situation devrait rester désormais stable pour les prochaines années. De manière générale, le budget est en ligne avec les années précédentes, avec des chiffres souvent plus favorables que budgétés. Les charges communales ont été contenues, malgré la poursuite du développement des prestations, et les charges liées intercommunales connaissent le même résultat.

Statistique – Effectifs des élèves et nombre de classes à la rentrée 2019 pour le CS de Gubloux

	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Moyenne élèves/classe
Enfantines	9	158	17,6
Total enfantines	9	158	17,6
Primaires			
3H	5	101	20,2
4H	5	87	17,4
5H	5	92	18,4
6H	6	105	17,5
7H	4,5	96	21,3
8H	5,5	108	19,6
Total primaires	31	589	19,0
TOTAL GENERAL	40	747	18,7

* 2 classes à 2 degrés dans l'Établissement de C-M/R (3-4H et 7-8H)

* 1 classe à 2 degrés dans l'Établissement de F/V-O (3-4H)

Les effectifs ci-dessus recensent les élèves de façon « physique ». En termes de statistique par contre, les effectifs à considérer pour déterminer le nombre de classes sont supérieurs, ceci étant dû à la présence d'enfants en intégration qui comptent pour trois élèves.

Statistique – Effectifs globaux par école

	Nombre classes	Nombre d'élèves	Moyenne élèves/classe
Farvagny	15	283	18,9
Vuisternens-Ogoz	4	75	18,8
Corpataux	5	88	17,6
Magnedens	0	0	0
Rossens	8	152	19,0
Estavayer-Gubloux	8	149	18,6
TOTAL GENERAL	40	747	18,7

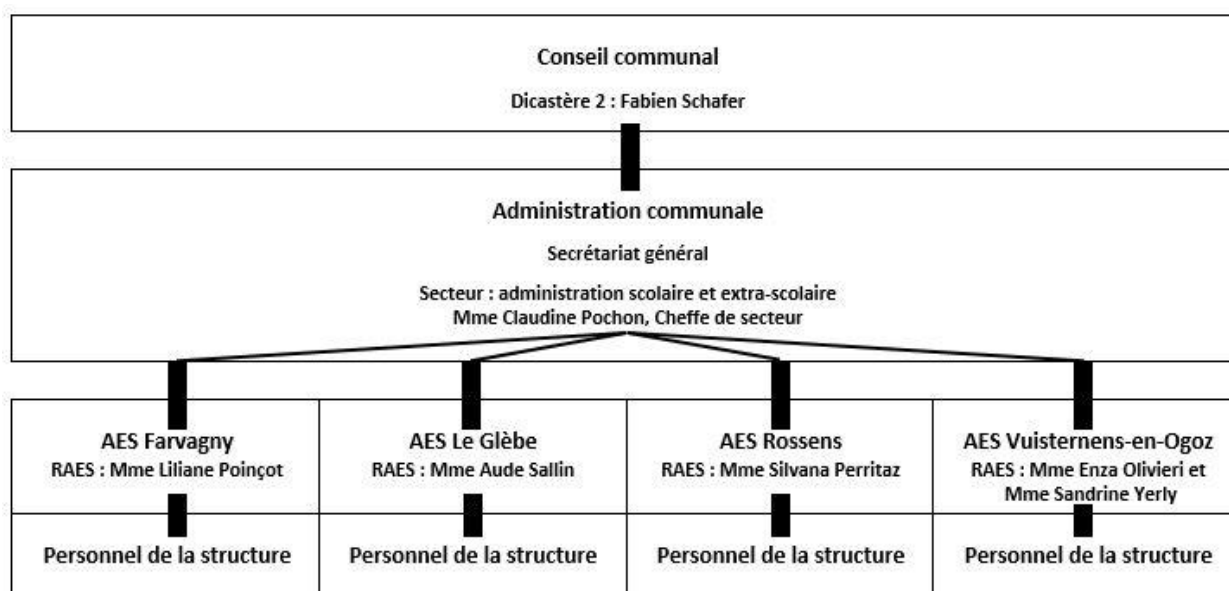
De manière générale, il sied de préciser que les projections liées au développement démographique reflètent l'augmentation de la population au sein de notre commune de Gibloux, même si structurellement, cette augmentation s'effectue souvent par cycle au niveau du bassin scolaire. Quoiqu'il en soit, la commune de Gibloux se doit d'anticiper au mieux cet accroissement d'élèves afin de pouvoir continuer à répondre de manière optimale aux besoins scolaires. La politique communale scolaire et extrascolaire intègre complètement cet enjeu.

Structures de garde

Accueils extrascolaires

Les Accueils extrascolaires (AES) de la commune de Gibloux se situent sur quatre sites que sont Farvagny, Le Glèbe, Rossens et Vuisternens-en-Ogoz. Ils sont gérés par des Responsables de site qui sont eux-mêmes rattachés au secteur de l'Administration scolaire et extrascolaire du Service administratif.

Durant cette année 2019, les travaux d'uniformisation et l'intégration de la nouvelle réglementation entrée en vigueur en 2018 se sont poursuivis. Suite au départ de M. Valentin Lombardo, Mme Enza Olivieri, déjà membre du personnel de l'AES de Farvagny, a repris le poste de coresponsable à Vuisternens-en-Ogoz, tout en poursuivant ses engagements sur les autres sites.



Inscriptions 2019/2020

AES par semaine	avant l'école	matinée	midi	après-midi	après l'école	TOTAUX	Nombre enfants inscrits
Estavayer-Gibloux	12	0	43	2	23	80	35
Farvagny	9	7	114	16	72	218	67
Rossens	0	0	74	0	44	118	48
Vuisternens-Ogoz	8	1	64	3	49	125	34
TOTAL	29	8	295	21	188	541	184

Les chiffres de ce tableau sont indicatifs : ils correspondent aux inscriptions régulières mais ne tiennent pas compte des inscriptions irrégulières. La fréquentation des structures peut donc se situer au-dessus de ces projections, notamment sur les plages de midi et après l'école.

S'agissant des aspects financiers, l'année 2019 a connu une nouvelle amélioration de son résultat. Les charges demeurent stables et les produits augmentent légèrement, ce qui est dû à une meilleure fréquentation des structures qui s'explique par l'offre toujours plus étoffée et régulière que proposent les AES, notamment durant les vacances scolaires.

Le Dicastère adresse ses plus vifs remerciements à tout le personnel des AES pour leur engagement, leur passion et leur dévouement, permettant d'assurer ce service important en faveur des familles.

Autres structures

La commune de Gibloux soutient, en collaboration avec la commune de Hauterive FR, différentes structures d'accueil par le biais de subventions directes et indirectes aux structures ou aux parents. Les services suivants peuvent ainsi être proposés :

- **La crèche La Marelle** : elle est située sur deux sites que sont Farvagny-le-Grand et Grangeneuve. À noter que la commune supporte le déficit de cette structure qui est, pour l'année 2019, en ligne avec le budget. Le taux d'occupation de la structure a poursuivi son renforcement lors de cette deuxième année depuis l'élargissement de l'offre rendu possible par la prise de possession des locaux de Farvagny-le-Grand au début 2018.
- **L'Accueil Familial de Jour de la Sarine** : cette association met en contact les parents et les mamans de jour afin d'obtenir un moyen de garde plus flexible que les structures communales. Elle assure le suivi administratif et la coordination entre les différents acteurs, dont notamment la commune et les parents, ces derniers pouvant bénéficier d'une subvention.
- **Les écoles maternelles** : la commune de Gibloux accueille deux entités sur son territoire, la Maison des Petits, à Villarlod, et la Chrysalide, à Rossens. La commune soutient ces structures par des prestations en nature et financières et peut aussi être appelée à subventionner les parents. La commune d'Hauterive FR procède de même avec l'école maternelle Le Jardin Câlin. Les enfants des deux communes bénéficient d'un « libre-passage » aux différentes structures, ce qui signifie que les tarifs appliqués sont identiques.

Ecoles spécialisées

Services auxiliaires scolaires

Les services auxiliaires scolaires sont assumés par Flos Carmeli. La commune de Gibloux est l'interlocutrice pour la région du Gibloux et représente donc également la commune de Hauterive FR avec laquelle notre commune est conventionnée. Ces services comprennent la logopédie, la psychologie et la psychomotricité. À noter que la direction de cette institution a changé en 2019 ; une direction *ad interim* est chargée des affaires courantes jusqu'à ce qu'une nouvelle organisation soit mise en place en 2020.

Emplacement principal des services	
Bâtiment scolaire	Services principaux
Corpataux	Psychologie
Farvagny-le-Grand	Logopédie, Psychologie, Psychomotricité
Estavayer-le-Gibloux	Logopédie, Psychologie
Rossens	Logopédie

Bibliothèque Régionale du Gibloux (BRG)

La BRG se situe sur deux sites : Farvagny-le-Grand (CO) et Rossens (école primaire). Sa responsable, Mme Claire-Lise Progin, est secondée de Mme Anne-Laure Brügger, responsable du site de Rossens, et peut compter sur l'engagement de l'ensemble du personnel de la BRG, dont la dotation s'est légèrement améliorée depuis la fusion.

En 2019, la BRG a poursuivi son développement, connaissant une hausse de la fréquentation depuis le début de la législature. Après trois années avec une hausse marquée des prêts, ces derniers se sont toutefois légèrement tassés en 2019. Cette baisse s'explique en partie par le recul de la fréquentation des élèves du CO (moins 2'179 prêts). Par conséquent, les statistiques de lecteurs actifs diminuent aussi quelque peu.

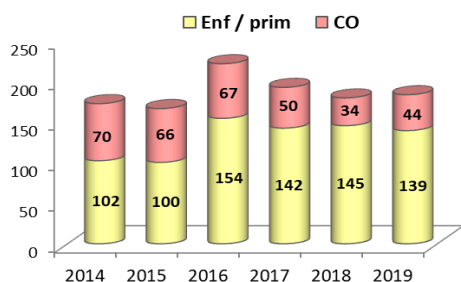
L'intégration du site de Rossens au sein de la BRG a été achevée et le fonctionnement général a été consolidé. Le budget a également été tenu ; à relever que les postes comptables permettent désormais de mieux identifier les enjeux liés aux besoins informatiques de la structure et son parc a été intégré à celui de l'administration générale. Pour rappel, la commune d'Hauterive FR contribue également au financement de cette structure, mais a délégué sa gestion à notre commune.

Enfin, en 2019 s'est également tenue, en sus des nombreuses activités proposées tout au long de l'année à notre population, la finale du concours cantonal « Lecture à voix haute », qui a réuni, le temps d'une journée, de nombreuses familles à l'aula du CO du Gibloux.

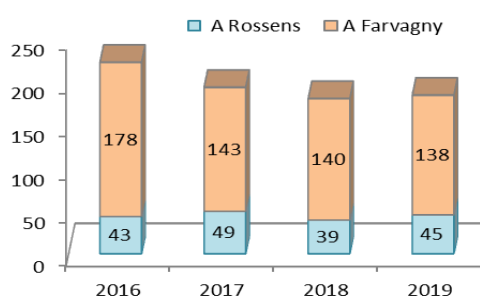
Le Dicastère adresse ses remerciements à tout le personnel BRG pour son important engagement quotidien qui permet de faire rayonner notre bibliothèque bien au-delà des frontières communales. Certaines statistiques sont présentées ci-après sous forme graphique ; au surplus, le Dicastère renvoie au rapport d'activité 2019 global de la BRG.

Statistiques 2019

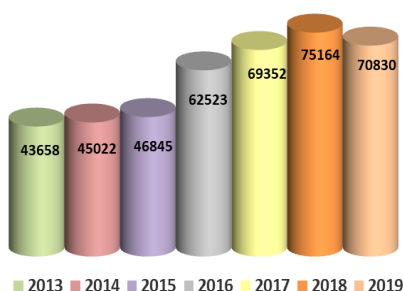
Evolution des visites selon le niveau



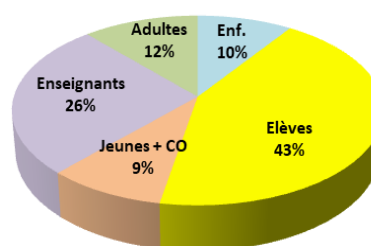
Evolution selon le lieu



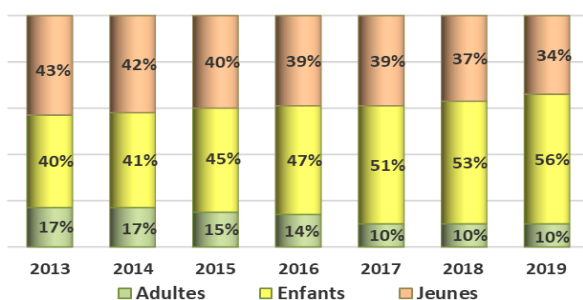
Evolution des prêts



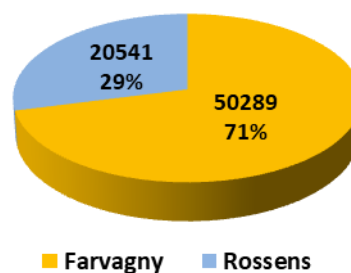
Selon type de lecteurs

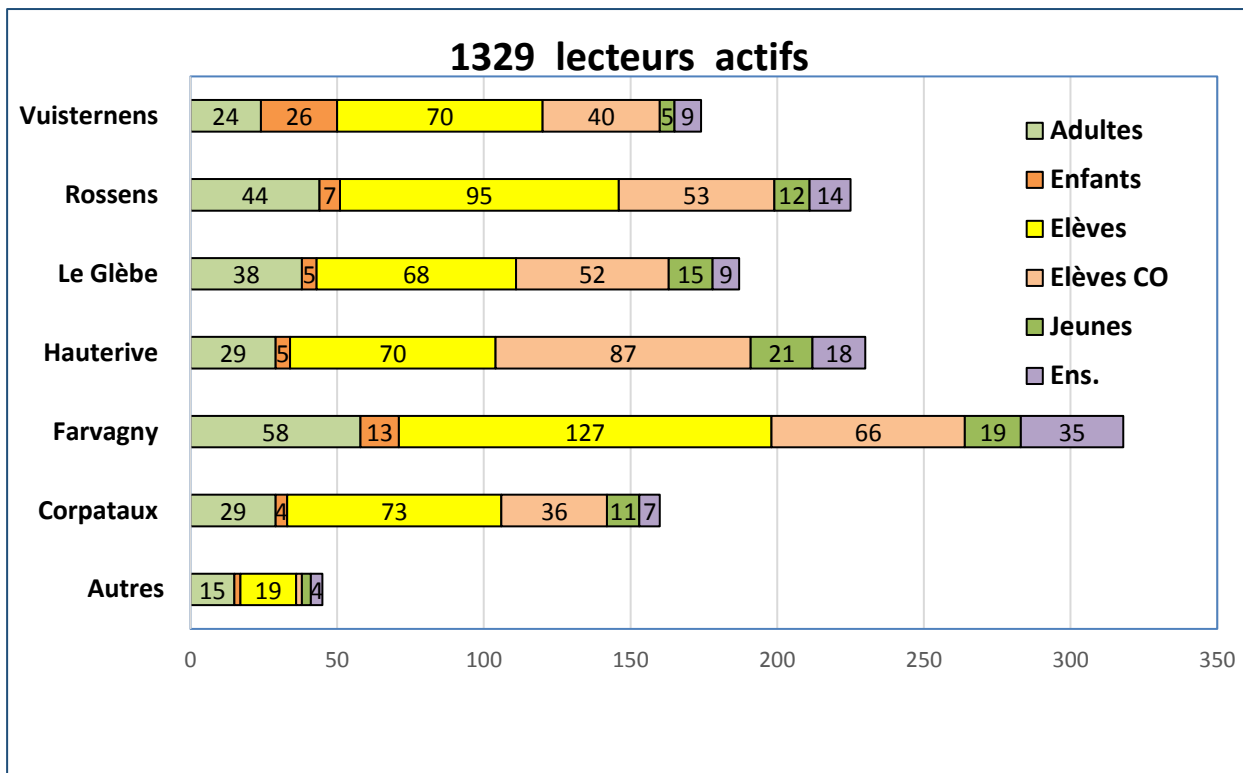


Prêts par catégorie de documents

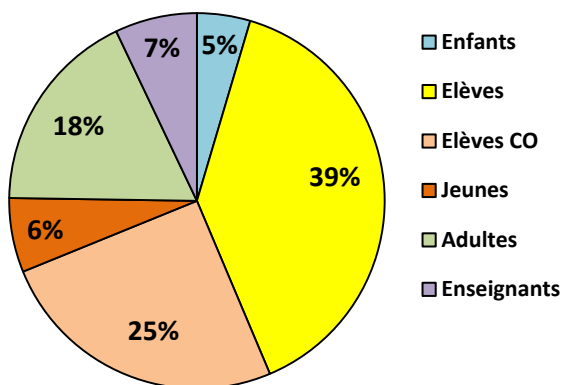


Selon le lieu

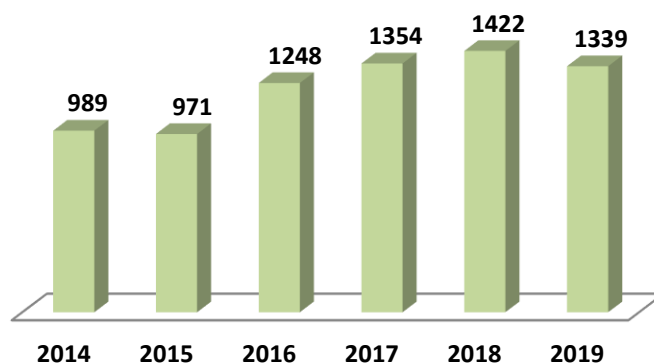




Types de lecteurs



Evolution des abonnés actifs



Autres loisirs

Ludothèque

La ludothèque du Gibloux est gérée par un comité de bénévoles et bénéficie du soutien des communes de Gibloux et Hauterive FR dans la continuité de ce qu'assumait déjà l'ACG. Le soutien s'exprime de deux manières : l'un financier, par un subventionnement à hauteur de CHF 1.- par habitant, et l'autre en nature, par la mise à disposition des locaux. Ces derniers se situent à Vuisternens-en-Ogoz, alors qu'ils se trouvaient à Hauterive FR jusqu'en 2018. Ce recentrage et ces locaux plus adaptés ont contribué au fort développement de la ludothèque qui connaît une forte augmentation de sa fréquentation, ce qui bénéficie une fois encore aux familles giblousiennes.

Politique de l'enfance et de la jeunesse

L'année 2019 fut une année de consolidation pour la politique communale active en matière d'enfance et de jeunesse. Les projets se portent très bien et poursuivent leur développement, ce qui témoigne des besoins des enfants et des jeunes de notre commune.

FriTime Gibloux

La première année complète du projet FriTime Gibloux a été bouclée en 2019, avec un bilan très positif. Au lieu du minimum de 12 activités exigées par l'association cantonale, ce ne sont pas moins de 24 activités variées qui ont été proposées tout au long de l'année aux enfants de notre commune. Le nombre de participants importants témoigne sans nul doute de l'enthousiasme qu'engendre le projet.

Pour la deuxième année consécutive, FriTime a été mis à l'honneur en remportant le prix de la meilleure activité pour son activité « Un après-midi dans les coulisses de la commune », organisé le jour du 30^e anniversaire de la Convention des droits de l'Enfant. Cette distinction récompense l'important travail effectué par le groupe de coordination sous la présidence de Marion Chavanne. Le Dicastère les en remercie vivement.

Pour de plus amples détails, il est renvoyé au rapport FriTime Gibloux du 14 février 2020.

Midnight Gibloux

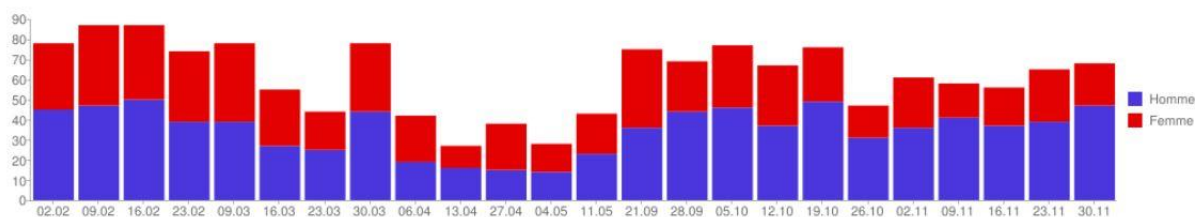
La deuxième saison du Midnight Gibloux fut à nouveau un succès avec une moyenne de 60 participants par soirée (moyenne nationale : 40). Portée par une belle dynamique d'équipe et un groupe de planification énergique, le Midnight Gibloux a pu appréhender les défis tant humains qu'organisationnels avec professionnalisme et efficacité. Le Dicastère les en remercie vivement et les félicite pour leur engagement.

Le projet est itinérant, ce qui signifie qu'il se déplace dans différentes salles de sports situées sur le territoire communal. Cette situation est liée à la volonté de ne pas entraver les activités de nos activités locales, ou dans une moindre mesure. A terme, l'amélioration de l'itinérance (par « blocs ») permettra de pérenniser le projet. Les tests effectués lors du printemps 2019 montrent qu'un changement trop important de salles dans une courte période conduit à une baisse de fréquentation du projet. De même, le lieu choisi influence également la fréquentation. Cet enjeu fera l'objet d'une attention particulière les prochaines années.

Pour de plus amples détails, il est renvoyé au rapport de la Fondation Idée Sport du mois de mars 2020 dont suivent ci-après quelques extraits statistiques.

	2018/19	2019
Données du projet Midnight Gibloux		
Événements	14	24
Nombre de visiteurs		
Total	1107	1478
Homme	625	846
Femme	485	632
Participants enregistrés		
Total	286	371
Homme	157	207
Femme	129	164
Statistiques de la participation		
Moyenne participation totale	79.1	61.6
Moyenne homme	44.4	35.3
Moyenne femme	34.6	26.3
Maximum	109	87
Minimum	45	27

Participation par évènement

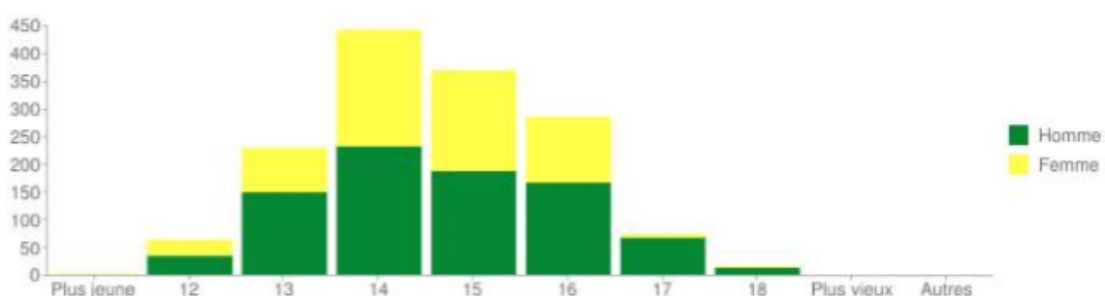


Constance des participants



De très nombreux participants sont des visiteurs « sporadiques » du projet, ne se rendant donc au Midnight Gibloux qu'à moins de la moitié des événements. 14,1% des participants sont fidèles et participent à plus de la moitié des événements. L'un des gros défis du Midnight Gibloux sera de fidéliser ses participants pour la saison 2020.

Participation selon l'âge



Une majorité (près de 30%) des participants au Midnight Gibloux ont 14 ans, la parité filles/garçons étant presque atteinte pour cette tranche d'âge. Les jeunes de 15 ans sont aussi très bien représentés.

Domicile des participants

Au total, 69,4% des participants habitent le Gibloux et 25,9% Hauterive FR. Cela confirme le fort ancrage local du projet et son attrait pour les jeunes habitant les communes avoisinantes de Gibloux.

Gibloux, par village	%	Autres villes	%
Farvagny	27,2	Hauterive (Posieux + Ecuwillens)	25,9
Rossens	13,1	Marly	0,9
Vuisternens-en-Ogoz	9,6	Fribourg	1,2
Corpataux	9,3		
Rueyres-Saint-Laurent	4		
Villarlod	2,1		
Grenilles	2		
Estavayer-le-Gibloux	1		
Magnedens	1,1		

Affaires sociales – Santé – Intégration

L'année 2019 a consolidé la réorganisation du Service social du Gibloux, notamment dans sa gestion administrative et comptable. L'accent porté au contentieux nous a permis de récupérer des montants conséquents, ce qui a eu pour effet d'atténuer le montant de l'aide matérielle octroyée et ce, compte tenu de l'augmentation importante des bénéficiaires inscrits au Service social.

De plus nous constatons que le suivi de la gestion administrative et financière, sans l'octroi de l'aide matérielle, pour plusieurs personnes ou familles, anticipe bien évidemment une éventuelle demande de prestations financières. Il est de ce fait très judicieux de continuer un tel suivi.

Enfin, nous pouvons affirmer que les frais de l'assistance sont bien tenus et remis selon les normes légales. Nous souhaitons profiter de ces lignes pour remercier encore vivement Mme Nicole Villet de sa bonne gestion du Service social du Gibloux.

Comme à l'accoutumée et, compte tenu des exigences de la Loi sur l'aide sociale cantonale, du 14 novembre 1991, un délai au 31 mars 2020 est imparti aux services sociaux communaux pour le dépôt de leur rapport de gestion annuel au département cantonal des affaires sociales. Dans ce contexte ce rapport fait partie intégrante du rapport de gestion communal 2019 tout en sachant qu'il a été validé par l'exécutif de Gibloux et qu'il sera soumis pour approbation au Conseil général dans sa session de mai 2020.

Au surplus, nous devons préciser que plusieurs nouvelles demandes d'aide matérielle émanent de familles, de jeunes sans formation comme de personnes rencontrant des soucis de santé, ce qui implique une écoute et une aide personnelle considérables.

S'agissant du Service des curatelles nous relevons une augmentation conséquente des mandats en 2019. En effet il y a eu 10 levées de curatelle, 2 transferts, 2 changements de mesures, 5 décès et 25 nouvelles situations, ce qui représente la gestion de 77 mesures de curatelle de différentes natures.

Force est de constater que les difficultés rencontrées par certains ne vont pas en s'atténuant, bien au contraire et nous tenons encore à remercier très sincèrement Mme Fabienne Schouwey de son engagement et de sa précieuse collaboration dans sa fonction de responsable de notre service des curatelles.

Diana Carbonnier
Conseillère communale
Dicastère des affaires sociales, de la santé et de
l'intégration

Service des curatelles

Curatrice officielle : Fabienne Schouwey

Le Service des curatelles du Gibloux s'occupait, au 31 décembre 2019, de 77 personnes au bénéfice d'une curatelle.

L'année 2019 en quelques chiffres :

- Décès 5
- Transfert dans d'autres communes 2
- Levée 10
- Changement de mesures 2

	Nouveaux mandats	Levée	Décharge	Dossiers en cours
Avant juin 2012	36	0	0	36
dès juin 2012	7	0	0	43
2013	15	4	0	54
2014	17	9	9	62
2015	23	21	8	64
2016	6	6	19	64
2017	15	9	11	70
2018	17	13	7	74
2019	25	10	15	77

Autres loisirs (aînés) - Seniors

La loi Senior+, entrée en vigueur au 1er janvier 2017, prévoit dans son article premier :

« En complément à la législation fédérale cantonale, la présente loi a pour but de veiller à l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie ».

Aussi, les communes ont jusqu'au 1^{er} janvier 2021 pour mettre en place de telles structures. Dans ce contexte, la commune de Gibloux subventionne, de façon conséquente, l'Association Gibloux Solidaire créée en 2015, sous l'égide de l'ancienne commune de Farvagny, par le biais de Mme C. Perritaz, ancienne Conseillère communale. Gibloux Solidaire répond en partie aux objectifs fixés par cette nouvelle base légale.

Cette Association propose, en effet, divers services et activités à toute personne âgée, handicapée ou momentanément atteinte dans son autonomie, résidant dans la commune de Gibloux. Il est à noter que tous ses membres actifs sont des bénévoles, soit 34 personnes dont 5 membres du Comité, 5 responsables de groupes, 15 chauffeurs et 9 responsables d'ateliers.

Les activités principales déployées par Gibloux Solidaire en 2019 sont :

- 176 transports de personnes ;
- 30 randonnées avec 525 participants ;
- 20 balades avec 134 participants ;
- 20 ateliers créatifs intergénérationnels avec 80 participants ;
(3 de décorations florales, 10 de couture, 7 pour cuisiner ensemble) ;
- 22 ateliers de jeux avec 225 participants ;
- ainsi que plusieurs visites à domicile, sans oublier les tables conviviales.

Cette association a toujours pour objectif de s'étendre à l'ensemble du territoire de Gibloux et accueille volontiers toute personne ayant l'envie de donner de son temps comme bénévole.

Service social du Gibloux

Cheffe de service : Nicole Villet

Comptes 2019

No	Libellé	Budget 2019	Comptes 2019
5810	Frais de personnel et administratifs (part à charge de la commune de Gibloux)	491'766.00	466'060.71

La charge financière relative aux frais de personnel a été sensiblement inférieure aux prévisions budgétaires. La réorganisation du Service ayant permis de ne pas repourvoir un poste de secrétaire à 50 %, suite à un départ à la retraite le 30 juin 2019.

5811	Assistance (part à charge de la commune de Gibloux)	494'200.00	619'956.26
------	--	------------	------------

Les frais d'assistance à charge des communes ont été sensiblement supérieurs aux prévisions budgétaires. Ce poste est effectivement très difficile à évaluer au moment de l'établissement du budget. Toutefois, on peut déjà ressentir quelques effets des différentes mesures mises en place dans l'organisation du travail par notamment une diminution de la durée du suivi d'une partie des dossiers.

La charge est comparable à la charge 2018. Elle était conforme au budget 2019 jusqu'au mois de juillet 2019. Depuis cette date un nombre conséquent de nouveaux bénéficiaires d'aide matérielle a été enregistré. Durant la deuxième partie de l'année, nous avons reçu 25 nouveaux bénéficiaires.

581	Service social du Gibloux	985'966.00	1'086'016.97
------------	----------------------------------	-------------------	---------------------

En ce qui concerne les coûts de l'aide sociale, il y a lieu de prendre en compte notre participation à la répartition des coûts du district de la Sarine, soit :

580	Participation au service social de district	366'908.00	163'713.85
-----	---	------------	------------

58	Aide sociale (globale)	1'352'874.00	1'249'730.82
-----------	-------------------------------	---------------------	---------------------

Aussi, la charge totale de l'aide sociale pour l'année 2019 est inférieure au budget de CHF 103'143.18 et inférieure à la charge totale de l'année 2018 de CHF 154'248.90.

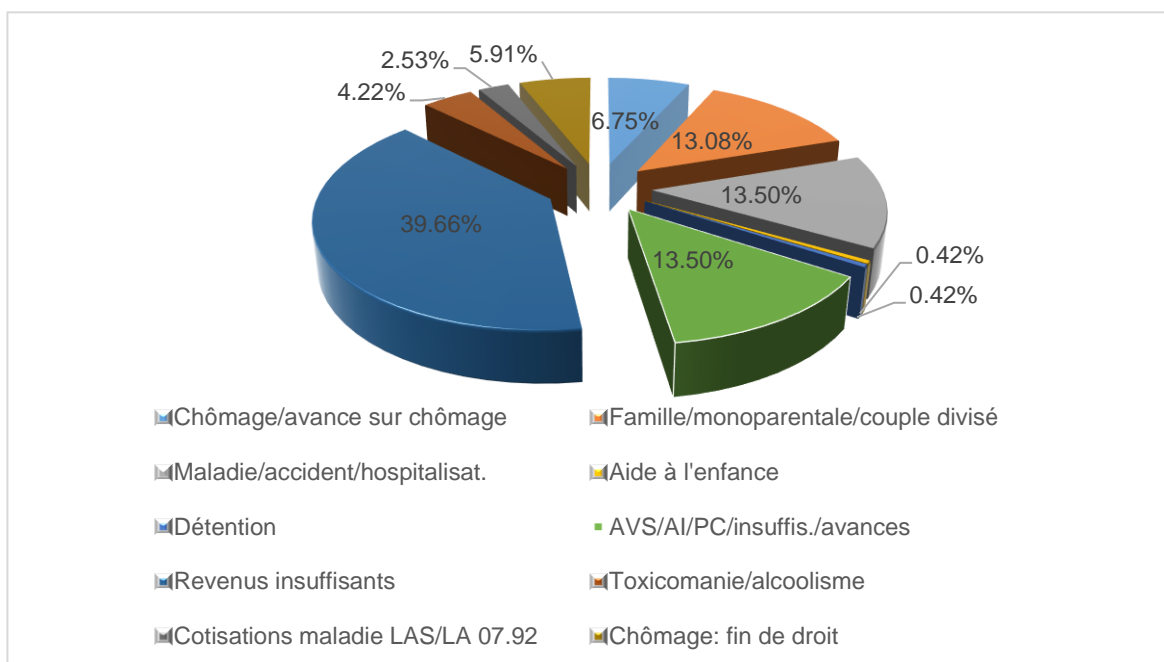
Notre personnel est composé, au 31 décembre 2019, comme suit :

5 assistants(es) sociaux(les), dont une assistante sociale en formation,	soit 3.3 EPT
1 secrétaire,	soit 0.8 EPT
1 secrétaire-comptable,	soit 0.5 EPT
1 personne pour la direction,	soit 0.5 EPT
Pour un total de	5.1 EPT

Aide sociale

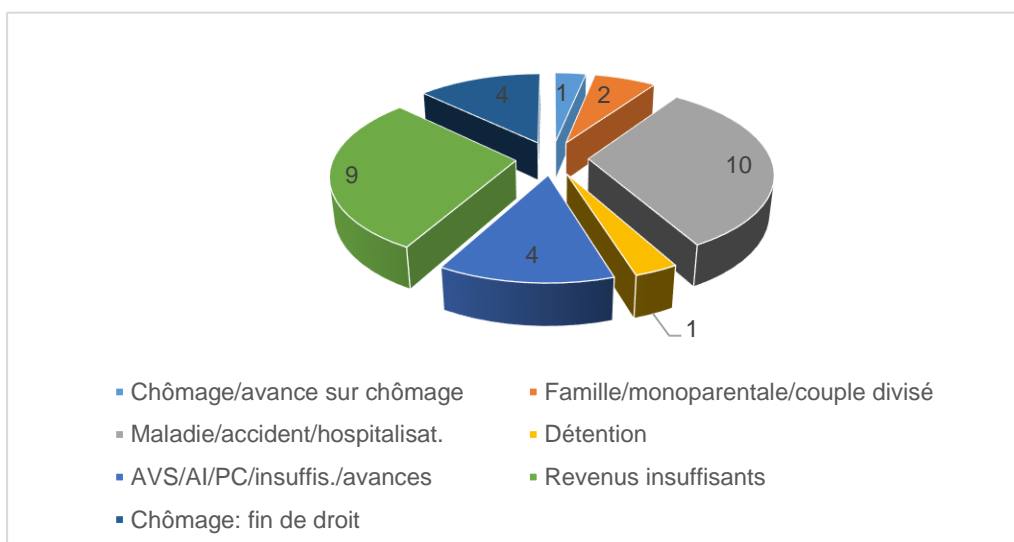
Notre Service social gère, aide et suit, non seulement les dossiers des familles ou personnes dont les besoins sont financiers mais aide également un grand nombre de familles et de personnes dans la gestion de leurs affaires, sans aide financière. Pour l'année 2019, il s'agit de 257 dossiers, tout confondu.

Vous trouverez ci-après la répartition des dossiers par cause d'indigence au 31 décembre 2019.



Il y a lieu de préciser que même si la loi ne nous l'impose pas, il est probablement très important de pouvoir apporter à la population du Gibloux une aide personnelle et une aide à la gestion qui bien souvent évite que des situations se dégradent et doivent finalement avoir recours à l'aide matérielle, qui représente actuellement 61 dossiers.

Alors que nous avons recensé 19 nouvelles situations en 2018 et que nous avons comptabilisé une diminution de l'aide matérielle sur le 1^{er} semestre 2019, nous en avons compté 31 nouvelles situations en 2019. Elles sont composées comme suit :



Conclusion

Je remercie tout le personnel du Service qui s'est montré disponible et ouvert et qui a contribué à la bonne marche du service.

Sécurité – Police communale – Service de feu

Pour cette 4^{ème} année, le niveau de la sécurité est très satisfaisant dans notre commune. Aucun investissement important n'a été nécessaire. Les principales plaintes concernant l'ordre public étaient souvent liées à la présence de jeunes sur les espaces publics. Plusieurs cas ont été traités durant l'année 2019 et d'autres sont toujours en cours.

La bonne collaboration avec la police de proximité est toujours efficace et est très appréciée.

Aucune mesure de financement supplémentaire n'a été nécessaire pour le dicastère. Il n'y avait aucun montant de prévu au budget pour 2019 pour les tâches de police communale. L'ensemble des actions ont été traitées par l'administration, le service technique, le responsable du dicastère et la police de proximité.

Philippe Reynaud
Conseiller communal
Dicastère de la sécurité, de la police communale
et du service de feu

Police

Stationnement

En 2019, les places publiques sont toujours utilisées comme parking privé. Une information a été envoyée à toutes les entreprises qui utilisent ces parkings avec les véhicules d'entreprises afin de libérer ces places. Dans l'ensemble, il n'y pas de parking sauvage.

Plusieurs véhicules sans plaques sont régulièrement trouvés dans la commune. Ces cas sont traités avec la police de proximité.

Vol, plaintes

Les cas de vols et plaintes pénales chez les privés sont annoncés directement à la police et figurent dans les statistiques cantonales de la police sur leur site internet.

Manifestations

En 2019 il n'y pas eu de grandes manifestations avec des conséquences financières importantes pour le dicastère.

Statistiques

Evénements	2019
Stationnement véhicules sans/avec plaques	5
Dommages à la propriété / vol	6
Feu illicite	3
Sentiment d'insécurité	2
Dépôt illicite de déchets	3
Bruits, respect horaires	14
Plaintes diverses (feux d'artifice, épandage de purin)	2
Problèmes liées à la détention de chiens ou animaux	7
Patentes manifestations	81
Renouvellement patentes commerciales	14
Nouvelles patentes	2

Police du feu

Information générale

En 2019, l'organisation générale de la défense incendie est restée la même. Un corps pour Gibloux et un corps pour la partie de l'ancienne commune du Glèbe CSPI Gibloux Nord.

Pour donner suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (LECAB), de son Règlement (RECAB) et du Règlement du 20 juin 2018 sur la prévention de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments, la commune a formé un spécialiste communal en protection incendie.

Un montant de Fr. 84'860.90 a été remboursé pour le solde dû à la commune-siège de Villorsonnens pour l'investissement sur le local du feu (amortissement sur 20 ans depuis 2016, intérêts 2%).

CSP Gibloux

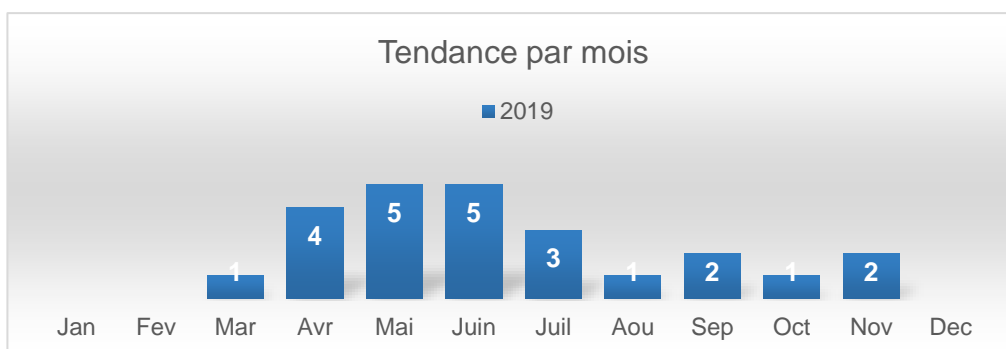
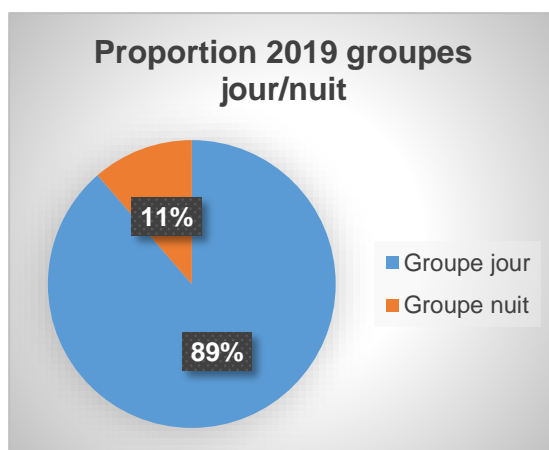
Admission 12 sapeurs

Démission 9 personnes (2 pour raisons professionnelles, 3 retraites, 1 déménagement, 3 pour raisons familiales)

Effectif actuel 56 sapeurs

Interventions

En 2019, le CSP Gibloux est intervenu à 21 reprises alors qu'en 2018, 88 interventions ont été enregistrées.



Formation

56 personnes formées en interne pour plus de 1'750 heures.

3 personnes ont suivi les cours cantonaux (ECAB) 6 jours de formations (= 48 heures).

4 personnes ont suivi des cours fédéraux (FSSP) 4 jours de formations (= 24 heures).

Statistiques

Evénements	2019
Formation nombre de jour	229
Intervention	16
Service de circulation	8
Feu	4
Sauvetage de personnes + désincarcérations	1
Inondation	5
Fausse alarme	1
Dégâts naturels	2
Défense hydrocarbure	3
Sauvetage animal	0

CSPI Gibloux-Nord

Les principaux commentaires pour le CSP Gibloux s'appliquent aussi pour le CSPI Gibloux Nord.

Admission 3 sapeurs

Départ aucun

Effectif actuel 70 sapeurs (dont 4 femmes), 19 sapeurs pour le secteur du Glèbe.

Administration

La commune siège est Villorsonnens. Elle facture un montant de participation proportionnel à la population. Les taxes non-pompier sont gérées par les communes de manière individuelle.

Formation

70 personnes formées en interne pour un total de 1'500 heures.

12 personnes ont suivi les cours cantonaux (ECAB) 20 jours de formation (= 160 heures).

Véhicules

Avec l'acquisition d'un nouveau véhicule d'intervention en 2017, des chauffeurs ont été formés pour la conduite. Au total 17 chauffeurs sont répartis dans les différents groupes d'intervention.

Matériel et locaux

Il n'y a pas eu d'investissement particulier, il s'agit du renouvellement standard du matériel usagé.

Le local d'Estavayer-le-Gibloux est maintenu pour stocker du matériel d'appuis (au même titre que Massonnens).

Intervention

Une des interventions a nécessité la présence du CSPi durant environ 15h. Compte tenu de la longueur de l'intervention, les CSP voisins ont été sollicités pour fournir un soutien au niveau des sapeurs PR (protection respiratoire).

Relève

Lors des séances d'information pour le recrutement, l'Etat-major relève l'importance de la formation de sapeurs-pompiers dans le domaine de la protection respiratoire qui est essentiel pour un CSP. La fonction et les compétences du sapeur-pompier PR sont nécessaires pour les interventions feux.

Statistiques

Evénements	2019
Interventions totales	12
Incendie bâtiment	2
Désincarcération (sauvetage)	3
Défense hydrocarbure	2
Fausse alarme	2
Autres types de défense incendie	1
Eléments naturels	2
Service de circulation en heures pour la commune	30

Statistiques « contrôle de la police du feu »

Evénements	2019
Nombre de contrôles de la police du feu	42
Contrôle pour les manifestations	3

Stands de tir

Stand de Vuisternens-en-Ogoz

La commune de Gibloux participe aux frais d'entretien du bâtiment, des charges courantes, de la ciblerie et du matériel Polytronic.

Depuis 2017, une convention est signée avec la commune d'Autigny et de Cottens pour les tirs obligatoires.

L'organisation des tirs et la gestion du stand sont assurées par la société de tir La Giblana.

Statistiques

Stand	
Manifestations de tirs	37
Coups en butte	18'500
Tir militaire, nombre de tireurs	130
Membres de la société de tir La Giblana	57
Jeunes tireurs	12

Protection civile

Avec un taux de couverture supérieur à 90%, le nombre de places à disposition dans les abris est considéré comme largement suffisant pour l'année 2019.

Entretien des installations

Seules les infrastructures publiques sont à la charge de la commune.

Statistiques

Nombre de places disponibles dans les abris	Nombres d'habitants
7127	7606

Protection de la population intercommunale

L'équipe composant l'ORCOC est complète avec six membres et est restée stable sans aucune démission.

Equipements et infrastructures

En 2019, nous avons réceptionné deux systèmes de communication mobile, haut-parleur sur plaque aimantée, pour montage rapide sur n'importe quel véhicule, avec micro et amplificateur sur batterie rechargeable. Les génératrices 55KVA ont été mises sous tension pour que les batteries soient toujours opérationnelles.

Journée de travail membres ORCOC

Les membres de l'ORCOC ont été convoqués pour deux journées de travail ainsi que deux soirées. Les thèmes de la distribution de l'eau en cas de crise ont été abordés lors de la première journée avec une analyse de la situation actuelle. En parallèle, l'inventaire du matériel de l'ORCOC a été réalisé. Une formation complète de la gestion de crise sous forme de « refresh » a été transmise lors des soirées de formation. Après dix ans de travail, il était nécessaire de consolider les acquis dans le domaine des processus de travail.

La dernière journée de travail de l'année a été dédiée à marquer les dix ans d'existence de l'ORCOC Gibloux-Sarine. Durant la journée, un exercice s'est déroulé pour les membres de l'ORCOC alliant réflexions, analyses et prises de décisions sous forme ludique. Le chef ORCOC a préparé un exercice combinant l'histoire de la région, escape Game et jeux de piste avec une mise en application des processus de gestion de crise. Les membres de l'ORCOC se sont partagés le travail et ont pu visiter la région en passant par les époques dites de Hallstatt, Romaine et Moyen-âge. C'est après plus de dix heures d'exercices et huit kilomètres de marche à la recherche de l'indice final, découvert au bord de la Glâne dans le temps imparti, que nous avons partagé un repas en présence des autorités de Gibloux et d'Hauterive ainsi que de M. Marc Rossier premier chef de l'ORCOC.

L'année 2019 a été riche en événements culturels. Tout d'abord, le Giron des musiques à Farvagny, ensuite la reprise du Festival du Gibloux à Vuisternens-en-Ogoz. Deux chœurs mixtes, celui de Corpataux-Magnedens et celui de Farvagny ont fêté leurs 50 ans d'existence en proposant à la population des concerts anniversaires en collaboration avec d'autres groupes de chanteurs ou orchestre. Dimanche-Musique à Corpataux a fêté dignement ses 20 ans avec un concert de chœurs accompagné de l'orchestre symphonique de Kiev. Les autres offres culturelles récurrentes comme les concerts annuels, les théâtres, la saison culturelle de la Tuffière et les open-air cinéma ont permis aux habitants de la commune de profiter de la culture locale tout au long de l'année. Plusieurs animations villageoises, comme le marché, la St-Nicolas ou des soirées villageoises ont permis, comme chaque année, de se rencontrer et de tisser des liens entre citoyens.

Au niveau sportif, 2019 a eu son lot de tournois, matchs, courses et entraînements. Les grands événements, comme la Glèbe Bike ou la Coupe du Lac ont attiré beaucoup de participants et de nombreux spectateurs.

Tous ces événements culturels, sportifs ou d'animation ont pu avoir lieu avec la mise à disposition d'infrastructures et de matériel de la commune, avec des aides financières communales, mais avant tout grâce à l'appui de bénévoles qui s'engagent durant toute l'année pour offrir à la population des activités sportives, culturelles et de loisirs. La collaboration entre la commune et les divers organisateurs a de nouveau fait ses preuves et porté ses fruits.

Dans le domaine de la mobilité, le Conseil communal a collaboré avec la Commission des transports pour proposer aux Services de l'Etat des améliorations du réseau des transports publics.

Dans le domaine de l'énergie, l'année 2019 a été marquée par l'obtention par la commune du label « Cité de l'énergie ».

Paola Ghielmini Krayenbühl
Conseillère communale
Dicastère de la vie villageoise, de la
culture, des sports et loisirs, de
l'énergie et des transports

Activités culturelles

Subventions ordinaires

En 2019, le Conseil communal a octroyé des subventions ordinaires aux sociétés culturelles locales sur la base de critères prédéfinis. Ces montants ont été fixés pour une durée de trois ans à partir de 2018. Les montants octroyés en 2019 sont donc identiques à ceux de 2018. Seuls les montants pour les fanfares diffèrent légèrement de l'année précédente vu qu'ils dépendent du nombre d'élèves des écoles de musiques des fanfares. Les subventions ordinaires s'appliquent aux sociétés culturelles de la commune qui favorisent, par leurs activités, la participation active de leurs membres. Les sociétés culturelles locales ont été regroupées en trois catégories : Fanfares, Chœurs et Théâtres.

Des subventions ordinaires ont aussi été versées à des sociétés d'animation et aux intersociétés.

Sociétés culturelles	Budget 2019	Subventions totales Budget 2019	Elèves 2019
Fanfare La Lyre Farvagny	5'000.00 + 200.00 / élève	8'800.00	19
Fanfare L'Echo du Glèbe	5'000.00 + 200.00 / élève	10'400.00	27
Fanfare L'Echo du Lac	5'000.00 + 200.00 / élève	8'000.00	15
Fanfare La Lyre Corpataux	5'000.00 + 200.00 / élève	6'800.00	9
Chœur mixte Corpataux	1'500.00	1'500.00	
Chœur mixte Farvagny	1'500.00	1'500.00	
Chœur mixte Villarlod	1'500.00	1'500.00	
Chœur mixte Estavayer	1'500.00	1'500.00	
Chœur mixte Echo de la Sarine	1'500.00	1'500.00	
Chœur mixte Vuisternens/Ogoz	1'500.00	1'500.00	
Chœur d'Hommes Farvagny	1'500.00	1'500.00	
Les Ménestrels	2'000.00	2'000.00	
La Voix du Gibloux	2'000.00	2'000.00	
Théâtre tART'uf	400.00	400.00	
Troupe du Levant	400.00	400.00	
Théâtre du Gibloux	400.00	400.00	
TOTAL		49'700.00	

Subventions extraordinaires

Le Conseil communal a aussi octroyé des subventions extraordinaires pour des manifestations ponctuelles qui avaient un lien avec la commune. Dans la plupart des cas, les montants versés ont été arrêtés par le Conseil communal sur préavis de la commission culture. En 2019, la commission culture a mis en place une grille de critères pour pouvoir proposer les montants de subventions extraordinaires au Conseil communal. Ainsi chaque demande est évaluée en fonction des critères suivants : budget de la manifestation, nouvelle création, engagement de professionnels du monde de la culture, célébration de jubilés et évaluation de la mise à disposition d'infrastructures, matériel ou personnel communal.

A noter que le soutien aux événements régionaux peut profiter du fond régional pour la culture, alimenté par les communes de Gibloux et de Hauterive.

En 2019, la commune a soutenu d'une manière importante le Giron des musiques de la Sarine qui a eu lieu à Farvagny. Elle a, en effet, mis à disposition du matériel, des infrastructures et du personnel. Cet événement culturel majeur a été un grand succès et une réussite grâce, avant tout, à la très bonne organisation et à l'engagement d'un grand nombre de bénévoles. En collaboration avec les organisateurs, la commune a décerné le prix culturel 2018 en marge de cette grande manifestation.

Type	Aide matérielle Nombre	Aide financière Nombre	Aide matérielle et financière Nombre	Montant total aide financière CHF
Événement local	2	7	9	13'500.00
Événement régional	1	4	5	12'000.00
Autres	1	3	4	1'200.00
Total	4	14	18	26'700.00

Salle La Tuffière

Afin d'améliorer les conditions générales lors des spectacles, des analyses ont été effectuées, en 2019, pour l'installation de gradins télescopiques à stocker au fond de la salle. Malheureusement les modèles existants, et qui ont déjà fait leurs preuves dans d'autres salles, ne peuvent pas être installés dans notre salle à cause du parquet trop fragile. Le Conseil communal étudie d'autres variantes plus adéquates.

Prix culturel

Le prix culturel est destiné à récompenser et à encourager une personne, un groupe de personnes ou une organisation résidant dans la commune ou ayant un fort lien avec la commune, qui s'est distingué par son engagement dans le domaine culturel.

Le Conseil communal a nommé la commission de la culture en tant que jury du prix culturel.

Lauréate prix culturel 2019

Pour sa deuxième édition, le Prix culturel de la commune de Gibloux récompense une artiste qui s'investit dans l'encouragement et l'accompagnement artistique de la population du Gibloux.

Le jury du Prix culturel a décerné le prix 2019 à

Madame Liliane Kiss, artiste-peintre

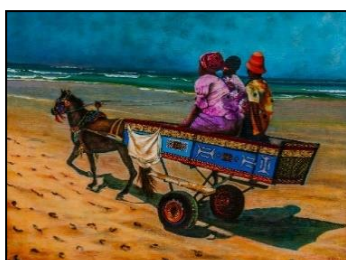
Mme Liliane Kiss a ouvert son atelier de peinture en 1999 à Farvagny. Puis quelques années plus tard, c'est à Villarsel-le-Gibloux qu'elle finit par s'installer.



Dans son atelier, elle accueille des enfants, des jeunes ainsi que des adultes de tout âge. Ce lieu est devenu un centre artistique de référence pour un grand nombre de personnes.

Son engagement permet aux individus intéressés de développer des compétences artistiques, d'acquérir des connaissances et des techniques de dessin, de peinture tout en leur permettant des créations personnelles.

Mme Liliane Kiss encourage l'appétence pour les différents regards sur le monde qui nous entoure, à travers des stratégies d'observation spécifiques.



Promotions du sport

Subventions ordinaires

En 2019, le Conseil communal a octroyé des subventions ordinaires aux sociétés sportives sur la base de critères prédéfinis. Ces montants ont été fixés pour une durée de trois ans à partir de 2018. Les montants octroyés en 2019 sont donc identiques à ceux de 2018. Les subventions ordinaires sont octroyées aux sociétés sportives de la commune qui favorisent, par leurs activités, la participation active de leurs membres.

Sociétés sportives	Budget 2018
FC Farvagny-Ogoz	4'000.00
FC Bas-Gibloux	4'000.00
FC Estavayer-le-Gibloux	4'000.00
Gibloux Volley	1'500.00
Club Athlétique Gibloux	2'000.00
Club Tennis table Rossens	1'500.00
Club sportif Glèbe	1'500.00
Sarine Basket	1'000.00
FSG Rossens	2'000.00
La Coccinelle	300.00
Kin Gibloux	1'000.00
Ski Club Gibloux, Vuisternens	1'000.00
Ski club Giblousia, Le Glèbe	2'000.00
Tir au petit calibre, Corpataux	500.00
La Giblana, Tir Vuisternens	500.00
Total sociétés	26'800.00
Divers	900.00
TOTAL	27'700.00

Subventions extraordinaires

Le Conseil communal a aussi attribué des subventions extraordinaires pour des activités spéciales de sociétés locales ou régionales.

En 2019, il faut relever une aide matérielle sous forme de bois pour la réalisation de l'abri-dameuse du Télési Mont Gibloux.

Type	Aide matérielle Nombre	Aide financière Nombre	Aide matérielle et financière Nombre	Montant total aide financière CHF
Evénement local	2	3	5	1'200.00
Evénement régional	1		1	
Autres		2	2	240.00
Total	3	5	8	1'440.00

Infrastructures sportives

Les infrastructures sportives de la commune sont régulièrement entretenues. Elles sont dédiées aux écoles, aux clubs sportifs et à la population.

Selon la pratique en place, en 2019, les salles de sport du CO ont été louées par des sociétés sportives de la commune. Ainsi le Kin Gibloux, le Gibloux Volley et Sarine Basket bénéficient de plusieurs heures d'entraînement dans les salles du CO pendant toute l'année. Le FC Farvagny et le FC Bas Gibloux, par contre, occupent ces salles uniquement pendant trois mois. La commune cordonne avec ces clubs les heures d'occupation et subventionne, en grand partie, les frais de location.

En 2019, le Conseil communal a mis sur pied un groupe de travail afin d'élaborer un avant-projet pour des vestiaires au terrain de football de Rossens. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de développement des infrastructures footballistiques définie par la Conseil communal. Il a ainsi mandaté un architecte et, après l'analyse de plusieurs variantes, il a arrêté un projet pour présenter au Conseil général. Le groupe de travail était composé de représentants du Conseil communal, de représentants du FC Bas Gibloux et de l'architecte.

Mérite sportif 2019

Le jury du Mérite sportif de la commune de Gibloux a attribué le prix de l'édition 2019 à

M. Kevin Sciboz

M. Kevin Sciboz, né en 1991, pratique le « Icecross » à savoir le patinage de descente extrême. Alors qu'il a terminé sa 3^{ème} saison de compétition internationale, il est arrivé, en 2019, à rivaliser avec les meilleurs et se situe actuellement à la 18^{ème} place du classement général mondial.

La saison 2018-2019 a débuté par une demi-finale au championnat du monde à Yokohama. M. Kevin Sciboz s'est également distingué par une 4^{ème} place à Judenburg en Autriche et un 23^{ème} rang à Saint-Petersbourg dans le Wisconsin aux Etats-Unis au début du mois de février 2019.



Location des salles communales

Le Conseil communal gère plusieurs salles communales sur son territoire. Ces salles sont utilisées par les écoles, les sociétés locales et les privés. En 2019, la mise en fonction d'un logiciel de gestion des réservations a permis de faciliter la tâche de gestion des locations. Les réservations, les contrats et les facturations sont ainsi gérés d'une façon coordonnée.

Village	Salle	Nombre de locations		
		Sociétés locales	Autres locataires	TOTAL
Estavayer-le-Gibloux	Salle polyvalente	28	12	40
Corpataux	Tuffière	24	23	47
Rossens	Pavillon	11	93	104
	Cabane Source	3	34	37
	Halle sport	20	0	20
Farvagny	Salle sport	44	3	47
	Salle communale	69	6	75
TOTAL		199	171	370

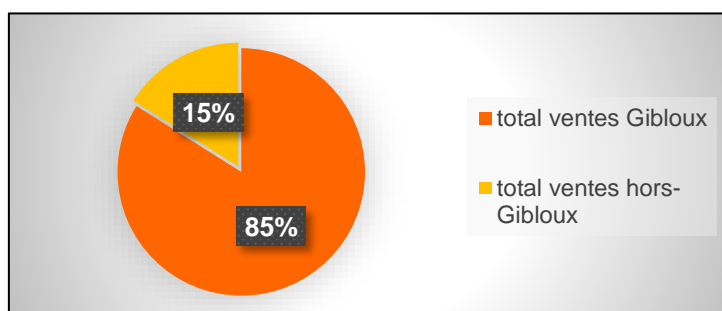
(Dans ces statistiques n'apparaissent pas les locations horaires hebdomadaires, ni les locations pour des usages communaux).

Promotions des transports publics

Cartes communes CFF

Les cartes journalières sont très prisées par la population. En effet, le 94.35 % des cartes a trouvé preneur.

Mois	Cartes disponible	Vente Gibloux	Vente hors-Gibloux	Total des ventes	% de vente	Total des cartes
Janvier	5	113	14	127	81.94%	155
Février	5	115	9	124	88.57%	140
Mars	5	129	20	149	96.13%	155
Avril	5	128	18	146	97.33%	150
Mai	5	116	22	138	89.03%	155
Juin	5	127	17	144	96.00%	150
Juillet	5	124	30	154	99.35%	155
Août	5	130	23	153	98.71%	155
Septembre	5	124	22	146	97.33%	150
Octobre	5	132	22	154	99.35%	155
Novembre	5	123	15	138	92.00%	150
Décembre	5	113	36	149	96.13%	155
TOTAL	5	1474	248	1722	94.35%	1825



Trafic régional

Le dicastère transports, en collaboration avec la commission transports, étudie chaque année les horaires des transports publics mis en consultation. Lors de la consultation de mai 2019 pour les horaires 2020, le Conseil communal a de nouveau demandé l'introduction de bus accélérés sur la ligne 336 aux horaires de pointe. Deux paires de courses supplémentaires ont maintenant été introduites. Le Conseil communal a aussi demandé d'étudier un concept de desserte pour les samedi et dimanche sur la ligne 337 (Farvagny-Grenilles-Posat-Fribourg). Cette requête a été retenue en catégorie B, comme base de planification pour les prochaines années. La demande de suppression du supplément de la taxe de CHF 5.- des bus de nuit a été retenue dans la catégorie B planifiée, une évaluation en détail des pertes doit être faite.

Un groupe de travail, appelé « Mobilité Gibloux Sarine Ouest » et présidé par le Préfet de la Sarine, a été créé en 2019. Le Conseil communal y est représenté et en a profité pour présenter et argumenter les diverses améliorations souhaitées par la commune de Gibloux en relation aux transports publics.

En 2019, des représentants du Conseil communal ont participé aux travaux de réalisation du Plan directeur régional. La partie trafic régional a été plusieurs fois traitée et aura une part importante dans le Plan directeur.

Une étude relative au concept de stationnement été effectuée en 2019 (cf page 13).

Energie

Gibloux, Cité de l'énergie

Après avoir adopté le plan communal des énergies en 2018, le Conseil communal a tout mis en œuvre en 2019 pour obtenir le label « Cité de l'énergie ». Ce label fait partie du programme SuisseEnergie et il est une distinction pour les communes qui réalisent concrètement une politique communale durable en matière d'énergie, de trafic et d'environnement.

Les anciennes communes de Farvagny et de Rossens étaient au bénéfice du label "Cité de l'énergie". La commune du Glèbe, quant à elle, avait débuté un processus en vue de l'obtention du label. La commune de Gibloux s'est assez vite engagée à prendre des mesures dans le domaine énergétique et a demandé une certification auprès de l'Association Cité de l'énergie.

En juillet 2019, la commune s'est soumise à un audit mené par une experte de l'Association Cité de l'énergie en présence d'une délégation du Conseil communal, une délégation de la commission énergie, un représentant du service technique, un représentant du canton Fribourg et le conseiller Cité de l'énergie de Gibloux. L'auditrice a pu vérifier la mise en place du programme communal de politique énergétique. Les projets significatifs qui ont fait progresser la politique énergétique communale sont l'identification du potentiel d'énergies renouvelables, la rénovation exemplaire du bâtiment communal, le chauffage à distance dans deux villages, l'obligation d'utiliser le 70% d'énergie renouvelable pour la chaleur dans le projet de nouveau RCU et le programme communal de subventions en matière d'énergie. La commune a obtenu, lors de cette évaluation, 260 points sur un maximum de 465 (56% du potentiel). Pour obtenir le label, une commune doit avoir décidé de concrétiser au minimum le 50% de la marge de manœuvre dont elle dispose en matière de politique énergétique.

Afin de célébrer l'obtention de ce label, le Conseil communal a organisé, en étroite collaboration avec la commission énergie, une journée de l'énergie. La population a été conviée le 23 novembre à la salle communale de Farvagny pour une journée qui se voulait thématique, mais aussi festive. Plusieurs stands traitaient de divers thèmes de l'énergie et de la mobilité. Il était possible de visiter le chauffage à distance de Farvagny et d'essayer des voitures et des vélos électriques. Les aérostiers Laurent Sciboz et Nicolas Tièche ont donné une conférence sur leurs aventures en ballon à gaz. Les écoles ont aussi participé activement à cette journée avec des expériences et des expositions. Un concours de dessins sur le thème de l'énergie a aussi été organisé à cette occasion. Lors de cette journée, la commune a reçu officiellement le label en présence du Conseiller d'Etat Olivier Curty, d'une représentante de l'Office fédéral de l'énergie et de l'ambassadrice Cité de l'énergie.



Subventions communales en matière d'énergie

Sur la base du « règlement communal relatif aux mesures d'encouragements pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables », la commune a pu soutenir, en 2019, trois projets. Il s'agit d'une construction Minergie-P, d'un remplacement d'un chauffage à mazout en chauffage à pellets et d'une installation de panneaux solaires thermiques. Le total de l'aide s'élève à CHF 9'820.-.

L'équilibre ou la nécessité de l'action



« *La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre* » a dit le grand Albert Einstein. Il en est de même pour l'économie et en particulier pour les finances publiques. A l'heure de dresser le bilan de l'année écoulée, alors que toutes nos actions se portent sur le quotidien et sur l'avenir pour faire face à la crise sanitaire majeure qui nous frappe, c'est le sentiment qui me vient à l'esprit.

Grâce à l'initiative et aux actions de tous ceux qui animent une économie florissante, en particulier dans notre région, la population a poursuivi sa croissance dans notre commune (+ 2.1 % en 2019). Grâce à l'engagement et aux actions de tous les responsables et collaborateurs communaux qui veillent à ce que les ressources communales soient affectées de manière la plus efficace possible aux besoins de nos concitoyens, l'équilibre est assuré entre les charges et les produits au travers d'un budget que tous respectent au mieux.

Les résultats des comptes 2019 sont à nouveau excellents. Avec un total de charges de Fr. 48'598'331.16 et un bénéfice net de Fr. 722.76 (après versement aux réserves et constitution de provisions), les comptes de fonctionnement bouclent avec un excédent brut de produits de Fr. 3'000'722.76 dû à la fois à des charges de Fr. 372'743.01 inférieures au budget et des produits de Fr. 2'683'267.75 plus élevés que les prévisions budgétaires. L'excédent de produits est principalement dû à des recettes des impôts sur les personnes physiques et des impôts immobiliers significativement plus importantes que prévues.

Avec un total de charges de Fr. 2'443'948.35, les comptes d'investissements bouclent avec un excédent de produits de Fr. 744'976.40 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 3'133'300.00. Ce résultat exceptionnel est dû principalement au retard et aux reports de quelques projets importants et à des recettes d'investissements supplémentaires.

L'établissement du plan financier 2020-2024 et l'élaboration des budgets 2020 ont confirmé que nos ressources nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité. Vous en trouvez ci-dessous les résumés en quelques chiffres.

Il convient de souligner que la bonne santé de nos finances communales s'inscrit logiquement dans les bons résultats affichés par les administrations publiques fédérale, cantonales et communales. Le communiqué du 5 mars 2020 de l'Administration fédérale des finances parle d'un excédent de recettes record des administrations publiques pour 2018 représentant 1.4 % du PIB.

Sans les événements qui viennent et viendront encore réduire les espoirs de bons résultats à court terme : la réforme de la fiscalité des entreprises, la réforme du financement de la Caisse de pension du personnel de l'Etat et désormais les conséquences économiques de la crise sanitaire due au Covid-19, il serait temps d'envisager une réduction du coefficient d'impôt communal. Mais est-il possible d'imaginer que la vie et par conséquent l'économie soit un long fleuve tranquille ? Ces derniers aléas démontrent le contraire. Nous devons à la fois nous réjouir des bons résultats de la période actuelle qui nous permettent de réduire la dette communale et nous montrer prudents dans des décisions qui pourraient se révéler trop hâtives. La nécessité de réduire encore notre endettement et le maintien de l'équilibre entre charges et produits de fonctionnement exigeront de tous de conserver cet esprit d'initiative et cette capacité d'actions qui sont à l'origine de l'actuelle bonne situation.

Améliorer ses prestations et assurer une haute qualité du service aux citoyens, tels sont les objectifs du responsable des finances et de l'équipe du Service des finances tout au long de l'année. Nous adressons nos remerciements et nos félicitations au Service des finances, en particulier à son chef, Laurent Chammartin, pour le travail accompli durant ce nouvel exercice comptable.

Vous trouvez également ci-dessous quelques informations sur les plus importants autres dossiers placés sous la responsabilité du dicastère.

Jacques Crausaz
Conseiller communal
Dicastère des finances, des impôts et
du patrimoine historique

Rapport du Service des finances

Chef de service : Laurent Chammartin

Durant l'année 2019, 4ème année d'existence de la commune de Gibloux depuis la fusion régionale, le Service des finances a pu compter sur les compétences de la même équipe, fidèle et inchangée depuis la fusion, de 7 collaborateurs représentant 4.2 équivalents plein-temps. Voilà maintenant deux ans que le service a emménagé dans des nouveaux locaux administratifs très agréables à Farvagny-le-Grand. Nous constatons chaque jour les avantages de la réunification dans un même bâtiment de la salle du Conseil communal, de la réception principale et des bureaux des services administratif, technique et des finances, en termes de communication, de transmission d'informations et de documents avec les Conseillers communaux en charge des autres dicastères, et entre les services.

Les activités du service au fil de l'année sont ponctuées par diverses tâches récurrentes et d'autres ponctuelles. Dans la 1ère catégorie, on peut citer en particulier la tenue à jour de la comptabilité générale, la gestion de la trésorerie, le suivi des débiteurs, l'établissement de factures mensuelles ou ponctuelles de taxes, impôts, prestations et émoluments divers, la gestion des factures créanciers, le service de réception téléphonique, e-mail et au guichet, ou encore divers travaux administratifs généraux.

Les tâches ponctuelles découlent en particulier du calendrier de facturation des impôts et taxes annuelles, validé en début d'année par le Conseil communal. Les échéances prévues pour ces différentes facturations de masse ont été respectées. Même si la transition est encore en cours en ce qui concerne les facturations des diverses taxes qui dépendent d'un règlement communal, seules les taxes d'exemption pour le Service du feu continuent d'être facturées en application des règlements des anciennes communes, dans l'attente de l'établissement d'un règlement communal harmonisé. Pour la facturation des taxes 2019, des travaux conséquents sont en particulier à signaler pour les taxes eau et épuration, soit d'une part la paramétrisation et la préparation de la taxe épuration sur les équivalent-habitants, et d'autre part les tâches liées à la campagne en cours de remplacement de tous les compteurs d'eau posés chez les privés, qui se poursuit en 2020, sous la conduite du Service technique. Ces nouveaux compteurs, qui doivent être saisis manuellement dans notre module informatique, permettent de relever les consommations à distance et de les reporter automatiquement en vue de la facturation. Les taxes 2019 ont été facturées pour partie grâce à ces télérelevés, le solde ayant été saisi sur la base des relevés manuels.

Trois autres domaines particulièrement chronophages rythment la vie du Service des finances. Il s'agit en début d'année du bouclage des comptes de l'année précédente, en 2ème partie d'année de l'établissement des budgets de l'année suivante, et tout au long de l'année de la mise à jour des plans financiers quinquennaux de fonctionnement et des investissements. En 2019, nous avons bouclé pour la 3ème fois les comptes de la commune fusionnée, et établi pour la 5ème fois déjà les budgets et plans financiers.

Il est également à souligner que les collaborateurs du service se rencontrent pour l'une ou l'autre activités extraprofessionnelles organisées au sein du service, qui permettent de vivre des moments conviviaux en-dehors du cadre du travail. Des échanges ont également lieu avec d'autres communes concernant diverses thématiques, en bilatéral ou par la participation aux rencontres et ateliers de travail organisés par l'Association des secrétaires et caissiers communaux du district de la Sarine ou celle des chefs-lieux et grandes communes du canton.

En quelques chiffres arrondis, l'année 2019 du Service des finances, c'est : 24'500 écritures comptables, 5'300 bordereaux d'impôts traités, 3'700 factures créanciers saisies, 16'400 factures de taxes annuelles ou ponctuelles établies.

Le Service des finances tire un bilan positif de cette 4ème année d'existence. Nos vifs remerciements vont à Jacques Crausaz, Conseiller communal en charge du dicastère des finances, pour son excellente collaboration et pour son soutien. Nous soulignons aussi avec satisfaction les bonnes relations entretenues avec les Conseillers communaux et les chefs de service.

Comptes 2019 - Résumé

Les comptes 2019 seront soumis pour approbation au Conseil général dans sa séance du 27/28 mai 2020.

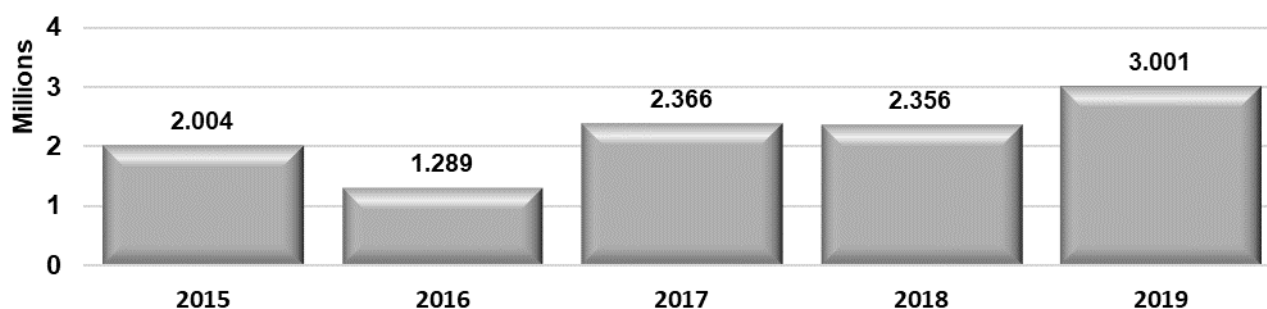
Comptes de fonctionnement 2019

	Comptes 2019		Budget 2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Chiffres bruts	48'598'331.16	48'599'053.92	40'488'702.00	40'433'414.00
Excédent net de produits	722.76		-55'288.00	
Amortissements obligatoires	1'527'557.20		1'819'837.00	
Attributions aux réserves non-obligatoires	2'000'000.00			
Cash flow de l'exercice 2019	3'528'279.96		1'764'549.00	
Ecritures à déduire				
Imputations internes	3'148'057.05	3'148'057.05	3'577'957.00	3'577'957.00
Gestion dossiers tiers par le SSoc	3'763'728.52	3'763'728.52	3'400'000.00	3'400'000.00
Mouvements sur les réserves	5'548'543.60	5'548'543.60		
Attributions aux réserves non-obligatoires	2'000'000.00			
Provisions extraordinaires	1'000'000.00			
Total	15'460'329.17	12'460'329.17	6'977'957.00	6'977'957.00
Chiffres nets du fonctionnement communal	33'138'001.99	36'138'724.75	33'510'745.00	33'455'457.00
Excédent brut de produits	3'000'722.76		-55'288.00	
Evolution des charges par rapport au budget	-372'743.01			
Evolution des produits par rapport au budget		2'683'267.75		

Les comptes de fonctionnement 2019, 4^e exercice comptable de la commune fusionnée, peuvent à nouveau être considérés comme excellents. Des produits de plus de Fr. 2'680'000.00 supérieurs au budget (+ 7.42%) et des charges de plus de Fr. 370'000.00 inférieures au budget (- 1.12%), permettent de dégager un **excédent brut de produits avant amortissements supplémentaires et provisions de Fr. 3'000'722.76** alors que le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 55'288.00.

Ce résultat confirme les résultats précédents et la bonne santé des finances de la commune fusionnée.

Excédent brut de produits



Comptes des investissements 2019

Résumé par catégorie	Comptes 2019		Budget 2019		Co – Bu net
	Charges	Produits	Charges	Produits	
Charges et recettes non affectées	0.00	3'165'771.50	0.00	2'314'000.00	-851'771.50
Projets terminés avant 2019	0.00	16'885.00	0.00	0.00	-16'885.00
Projets terminés au 31.12.2019	1'286'540.05	6'268.25	1'130'000.00	0.00	150'271.80
Projets retardés	346'681.35	0.00	619'000.00	161'700.00	-110'618.65
Projets en cours	807'565.40	0.00	5'943'000.00	2'341'000.00	-2'794'434.60
Projets reportés	3'161.55	0.00	150'000.00	0.00	-146'838.45
Projet abandonné	0.00	0.00	108'000.00	0.00	-108'000.00
Total	2'443'948.35	3'188'924.75	7'950'000.00	4'816'700.00	-3'878'276.40
Résultat (excédent de charges ou de produits)	744'976.40			3'133'300.00	

Les comptes des investissements 2019 bouclent avec un excédent de produits de près de Fr. 750'000.00 alors que les prévisions budgétaires affichaient un excédent de charges de près de Fr. 3'130'000.00. Cet écart est principalement dû au retard dans la facturation et/ou dans la réalisation de certains projets en particulier dans le domaine de l'approvisionnement en eau et à des recettes de taxes de raccordement plus élevées que prévu.

Bilan au 31.12.2019

	Bilan au 01.01.2019	Mouvement	Bilan au 31.12.2019
Actifs	53'938'326.09	3'282'392.29	57'220'718.38
Patrimoine financier			
Disponibilités	5'181'386.20	3'506'994.55	8'688'380.75
Avoirs	-8'277'642.71	2'239'961.94	-6'037'680.77
Placements	669'025.75	8'772.85	677'798.60
Actifs transitoires	17'227'276.55	516'537.90	17'743'814.45
Patrimoine administratif			
Investissements	39'138'280.30	-2'989'874.95	36'148'405.35
Passifs	-53'938'326.09	-3'282'392.29	-57'220'718.38
Engagements			
Engagements courants	-1'612'145.36	-204'404.58	-1'816'549.94
Dettes à moyen et long terme	-39'884'926.00	710'910.00	-39'174'016.00
Engagements particuliers	-9'649.20	0.00	-9'649.20
Provisions	-1'798'961.98	-1'014'457.75	-2'813'419.73
Passifs transitoires	-209'800.40	134'717.80	-75'082.60
Réserves	-5'329'194.17	-2'908'435.00	-8'237'629.17
Fortune	-5'093'648.98	-722.76	-5'094'371.74

Le bilan résumé au 31.12.2019 ci-avant appelle les commentaires suivants :

- Les disponibilités de l'ordre de Fr. 8'700'000.00 sont à la hauteur des réserves inscrites au bilan.
- Le poste d'actifs « Avoirs » avec un solde négatif provient du mode de comptabilisation des acomptes d'impôts payés qui sont comptabilisés au crédit des comptes débiteurs !
- Malgré un programme d'investissements soutenu, les dettes à moyen et long terme (emprunts bancaires et emprunts LIM) sont en diminution de près de Fr. 711'000.00.
- Les provisions sont en forte progression en raison d'une provision de Fr. 1'000'000.00 mise à charge de l'exercice 2019 pour financer le futur assainissement de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat et les conséquences de la crise du Covid-19.
- Les réserves disponibles sont en forte progression : + Fr. 2'908'453.00.

Situation de la dette bancaire au 31 décembre 2019

Durant d'exercice 2019

- un emprunt arrivé à terme a été remboursé Fr. 600'000.00
- un nouvel emprunt a été contracté Fr. 1'326'000.00
(financement rénovation Rte du Centre à Corpataux)

Dette bancaire totale au 31.12.2018 Fr. 37'415'521.00

Dette bancaire totale au 31.12.2019 Fr. 37'081'694.00

Réduction en 2019 (amortissements - emprunts nets) Fr. 333'827.00

Pour plus d'informations, prière de consulter le message au Conseil général d'avril 2020 et ses annexes.

Budget 2020 - Résumé

Les budgets de fonctionnement et d'investissements 2020, 5^e budget de la commune de Gibloux, ont été approuvés par le Conseil général dans le cadre de sa séance du 2 décembre 2019.

Fonctionnement	Budget 2020		Budget 2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Total	41'400'692.00	41'508'274.00	40'488'702.00	40'433'414.00
Excédent de charges/produits	107'582.00			55'288.00

Investissements	Budget 2020		Budget 2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Projets en cours	5'884'000.00	2'600'000.00	3'001'000.00	796'000.00
Nouveaux projets	2'313'200.00	185'000.00	4'158'000.00	1'533'000.00
Charges, produits d'investissement non affectés	40'000.00	2'561'000.00		2'314'000.00
Total	8'237'200.00	5'346'000.00	7'159'000.00	4'643'000.00
Excédent de charges		2'891'200.00		2'516'000.00

Pour plus d'informations sur les budgets 2020 ainsi que sur la planification financière 2020 à 2024 (voir ci-après), prière de consulter le message au Conseil général du 6 novembre 2019 et ses annexes.

Plan financier 2020-2024 - Résumé

En application de la disposition y relative de la Loi sur les communes :

Art. 86d Plan financier

¹ La commune établit un plan financier sur cinq ans. Le plan est mis à jour régulièrement et selon les besoins, mais au moins une fois par année.

et sur la base du dernier plan financier validé pour les années 2019 à 2023, nous avons élaboré et publié le nouveau plan financier 2020 – 2024.

A chaque exercice, une meilleure maîtrise des besoins et un plus large étalement des investissements dans le temps, ont abouti à une réduction progressive des charges d'investissements à assumer sur la période de planification. Une analyse approfondie des recettes possibles (autofinancement) nous a permis de mieux chiffrer le besoin en financement tiers (solde à financer) exigé par le programme d'investissements.

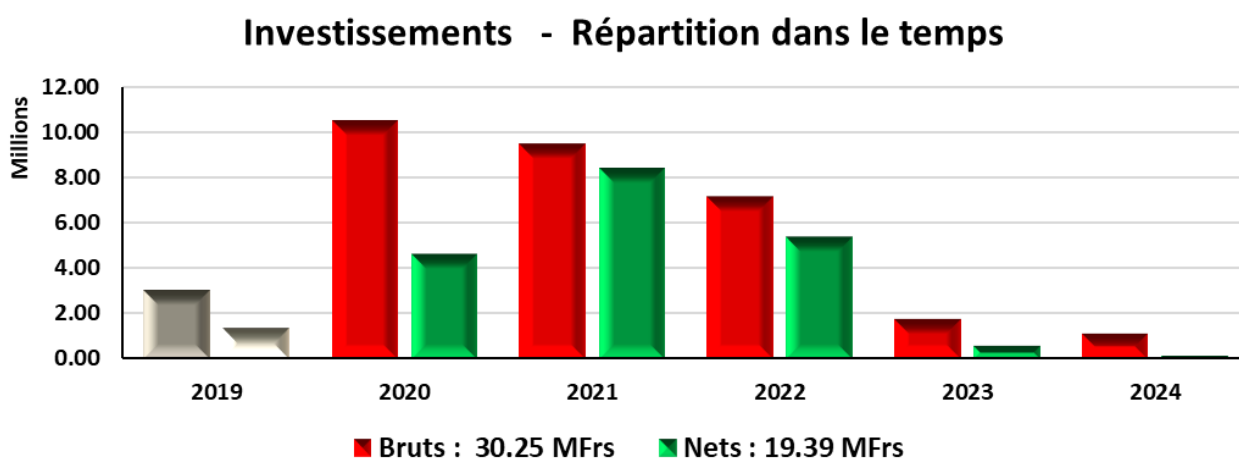
En ce qui concerne les charges et produits de fonctionnement, notre connaissance des paramètres de la gestion financière de la commune s'améliore progressivement. Toutefois, seuls les boucléments de plusieurs exercices nous permettront de disposer d'une base plus solide sur laquelle fonder nos évaluations.

Résultats des budgets de fonctionnement sur la période de planification

Budget de fonctionnement →	2020	2021	2022	2023	2024
Total des charges	41'401'000.00	41'853'000.00	42'869'000.00	43'629'000.00	44'646'000.00
Augmentation en %	2.25 %	1.09 %	2.43 %	1.77 %	2.33 %
Excédent de produits (+) / de charges (-)	+ 108'000.00	+ 322'000.00	- 14'000.00	- 18'000.00	- 28'000.00
Excédent en % des produits nets	0.32 %	0.93 %	- 0.04 %	- 0.05 %	- 0.08 %

Pour atténuer l'importante réduction des recettes fiscales due à la réforme de la fiscalité des entreprises, le canton verse à la commune un montant annuel de Fr. 450'000.00 au titre de la « compensation pour cas de rigueur ». Le versement de ce montant de compensation prend fin en 2021. Cela explique en grande partie le saut dans les résultats de 2021 à 2022.

Planification des investissements de 2020 à 2024 - répartition dans le temps



L'écart entre les charges brutes et les charges nettes correspond aux recettes d'investissements : taxes, subventions, ventes de terrains et d'immeubles.

Planification des investissements dans le temps et par chapitre

Ch.	Objet	Total	Part %	2020	2021	2022	2023	2024
0	ADMINISTRATION							
	Investissements bruts	65'000.00	0.21%	65'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	65'000.00	0.34%	65'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers	0.00			0.00	0.00	0.00	0.00
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION							
	Investissements bruts	7'410'000.00	24.50%	350'000.00	2'300'000.00	4'560'000.00	0.00	200'000.00
	Investissements nets	6'910'000.00	35.64%	350'000.00	2'300'000.00	4'060'000.00	0.00	200'000.00
	Frais financiers	180'000.00			0.00	0.00	0.00	180'000.00
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS							
	Investissements bruts	1'770'000.00	5.85%	1'280'000.00	180'000.00	120'000.00	190'000.00	0.00
	Investissements nets	1'770'000.00	9.13%	1'280'000.00	180'000.00	120'000.00	190'000.00	0.00
	Frais financiers	0.00			0.00	0.00	0.00	0.00
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS							
	Investissements bruts	6'729'000.00	22.25%	1'743'000.00	3'436'000.00	784'000.00	440'000.00	326'000.00
	Investissements nets	5'990'360.00	30.90%	1'183'000.00	3'421'440.00	743'680.00	358'800.00	283'440.00
	Frais financiers	375'415.20		0.00	0.00	126'500.00	125'120.00	123'795.20
7	PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT							
70	Approvisionnement en eau							
	Investissements bruts	3'850'000.00	12.73%	2'470'000.00	700'000.00	380'000.00	300'000.00	0.00
	Investissements nets	2'176'000.00	11.22%	1'596'000.00	500'000.00	180'000.00	100'000.00	-200'000.00
	Frais financiers	0.00			0.00	0.00	0.00	0.00
71	Protection des eaux							
	Investissements bruts	7'520'000.00	24.86%	2'370'000.00	2'513'000.00	1'203'000.00	834'000.00	600'000.00
	Investissements nets	6'500'000.00	33.53%	2'150'000.00	2'313'000.00	1'003'000.00	634'000.00	400'000.00
	Frais financiers	500'612.00		0.00	0.00	165'000.00	168'700.00	166'912.00
75	Correction des eaux et endiguements							
	Investissements bruts	320'000.00	1.06%	220'000.00	100'000.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	-80'000.00	-0.41%	-180'000.00	100'000.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers	0.00			0.00	0.00	0.00	0.00
7810	Assainissements des sites pollués							
	Investissements bruts	300'000.00	0.99%	300'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	167'000.00	0.86%	167'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers	0.00			0.00	0.00	0.00	0.00
79	Aménagement du territoire							
	Investissements bruts	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	-1'745'000.00	-9.00%	-1'123'000.00	-160'000.00	-276'000.00	-168'000.00	-18'000.00
	Frais financiers	0.00			0.00	0.00	0.00	0.00
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE							
	Investissements bruts	161'000.00	0.53%	0.00	0.00	161'000.00	0.00	0.00
	Investissements nets	84'500.00	0.44%	0.00	0.00	84'500.00	0.00	0.00
	Frais financiers	0.00			0.00	0.00	0.00	0.00
9	FINANCES ET IMPÔTS							
	Investissements bruts	2'121'000.00	7.01%	1'769'000.00	313'000.00	13'000.00	13'000.00	13'000.00
	Investissements nets	-2'450'000.00	-12.64%	-802'000.00	-187'000.00	-487'000.00	-487'000.00	-487'000.00
	Frais financiers	0.00			0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements bruts	30'246'000.00	100.00%	10'567'000.00	9'542'000.00	7'221'000.00	1'777'000.00	1'139'000.00
	Investissements nets	19'387'860.00	100.00%	4'686'000.00	8'467'440.00	5'428'180.00	627'800.00	178'440.00
	Frais financiers suppl.	1'056'027.20		0.00	0.00	291'500.00	293'820.00	470'707.20
	Sans les chapitres environnementaux							
	Investissements bruts	18'876'000.00	62.41%	5'727'000.00	6'329'000.00	5'638'000.00	643'000.00	539'000.00
	Investissements nets	10'711'860.00	55.25%	940'000.00	5'654'440.00	4'245'180.00	-106'200.00	-21'560.00
	Frais financiers suppl.	555'415.20		¹⁾	0.00	126'500.00	125'120.00	303'795.20

¹⁾ Les frais financiers supplémentaires sont intégrés au budget 2020

Agrandissement du complexe communal de Farvagny

Travaux

Contrairement à ce qui était espéré, le chantier d'agrandissement du complexe communal de Farvagny-le-Grand n'a pas pu être clos au 31 décembre 2018 en raison de toute une série de travaux de finition encore à réaliser.

Créée le 20 février 2013, au terme de 6 ans de bons et loyaux services, la commission de bâtisse en charge du projet, présidée par Bernard Eltschinger, a été officiellement dissoute le 8 mars 2019.

A l'occasion de la séance ad hoc du 28 mars 2019, l'exploitation et les derniers travaux à exécuter ont été confiés officiellement au Service technique communal avec décharge à la commission de bâtisse. Afin d'assurer la continuité des interventions et des relations avec les mandataires, la supervision des derniers travaux à réaliser à charge du projet a été confiée à Bernard Eltschinger et Michel Meuwly (architecte Module SA assurant la DT) jusqu'au décompte final.

En 2019, les travaux les plus importants ont été :

- l'amélioration de l'acoustique des locaux de l'AES ;
- le remplacement de la végétation par un empierrement pour les talus du secteur place de parc ;
- la mise en place de grilles de protection des coupoles éclairant les locaux des sociétés ;
- des compléments aux aménagements extérieurs : éclairage, installation de deux panneaux d'orientation, l'ensemencement des surfaces vertes ;
- la réalisation d'un parking à vélos.

Finances

Finalement l'année 2019 a passé très vite ! Une partie des ultimes travaux n'a pu être réalisée et/ou facturée avant le 31.12.2019 et d'autres compléments sont venus s'ajouter en cours d'année.

Les travaux encore à réaliser peuvent se résumer de la manière suivante :

- Modifications et compléments au système de fermeture	Fr.	12'050.00
- Modifications et compléments à l'éclairage	Fr.	5'400.00
- Compléments à la sécurité et aux accès	Fr.	2'350.00
- Amélioration de l'acoustique de la salle de musique	Fr.	9'000.00
- Honoraires	Fr.	400.00
Total	Fr.	29'200.00

Ce montant a été provisionné à charge des comptes 2019.

Octroi de la subvention cantonale

Par rapport au plan de financement initial approuvé par l'assemblée communale, seule la subvention cantonale évaluée alors à Fr. 250'000.00 n'a pas été versée.

Cette subvention a fait l'objet d'une demande préalable de l'ancienne commune de Farvagny le 16 mars 2015. La réponse du Service des bâtiments du 13 avril 2015 évoque le non-respect de la législation sur les marchés publics pour reporter son entrée en matière et demande des compléments d'informations sur l'attribution des mandats d'architectes. La commune de Farvagny a répondu par courrier du 12 août 2015 avec des justifications détaillées à l'appui du choix de la procédure de mise en soumission et d'adjudication. Depuis ce dernier courrier, aucune nouvelle des services cantonaux compétents au sujet de l'octroi de cette subvention. Fort de ce constat - qui ne dit rien consent - la demande de subvention dûment motivée en ce qui concerne la clause du besoin et accompagnée du décompte final de l'agrandissement du complexe scolaire a fait l'objet d'une demande formelle adressée au Service cantonal des bâtiments le 31 janvier 2020.

Compte tenu des incertitudes au sujet de l'octroi et du montant effectif de cette subvention, le projet est clos sans prise en compte de ce produit difficile à évaluer. Si en définitive une subvention devait tout de même être octroyée à l'avenir, il serait procédé à un amortissement extraordinaire du projet.

Décompte final au 31.12.2019

Total des charges	Fr.	10'197'986.40
Total des produits	Fr.	1'381'141.75
Charges nettes au 31.12.2019	Fr.	8'816'844.65
Crédit net approuvé le 28.01.2015	Fr.	9'200'000.00
Economie par rapport au crédit approuvé	Fr.	383'155.35

Il convient de remercier tous les responsables et tous les artisans de cette belle réalisation pour leur parfaite maîtrise des coûts d'un projet relativement complexe. Le budget initial du projet est pleinement respecté malgré les modifications et les compléments apportés par rapport au programme initial. Le complément le plus important à relever est l'aménagement et l'équipement des combles du bâtiment administratif pour recevoir l'entier de l'administration de la nouvelle commune.

Au-delà du respect des finances communales, cette réalisation répond pleinement aux besoins des utilisateurs qui sont tous très satisfaits de leur nouvel instrument de travail.

Zones d'activités

Les zones d'activités situées à proximité de la sortie de l'autoroute A12, rencontrent beaucoup d'intérêts auprès des entreprises à la recherche d'un terrain pour y installer leurs activités.

Les contacts avec des entreprises intéressées, les implantations d'entreprises et les chantiers de construction dans ce secteur se sont poursuivis en 2019.

En ce qui concerne les terrains propriété de la commune, les événements importants à signaler durant l'exercice 2019 sont les suivants :

Zone de Combernesse, Art. 234 RF Rossens Installation de l'entreprise Pro Motos SA

La vente de la parcelle d'une surface de 5'577 m² au prix de Fr. 180.00/m² à l'entreprise Harley-Davidson Fribourg - Pro Motos SA a été approuvée par le Conseil général lors de sa séance du 12 octobre 2016.

Compte tenu de la pollution découverte et des travaux d'assainissement effectués sur la parcelle voisine Art. 619 RF Rossens, des sondages et des analyses du sous-sol de la parcelle Art. 234 ont été effectués par le bureau Hydrosol Sàrl sur mandat de la commune. Dans son rapport d'analyse du 10.11.2017, le bureau Hydrosol :

- a pu définir de manière précise le périmètre de la zone contaminée de la parcelle ;
- a évalué le coût des travaux de dépollution de l'ensemble de la parcelle entre Fr. 935'000.00 et Fr. 1'260'000.00 ;
- considère qu'une surface de près de 3'000 m² le long de la route est non-polluée.

Sur la base de ces informations, le Conseil communal a choisi de limiter la transaction à la partie saine de la parcelle (environ 3'000 m²) et de faire supporter les éventuels frais de dépollution résiduels à l'acquéreur (évalués à Fr. 20'000.00 par Hydrosol).

Sur proposition du Conseil communal, le Conseil général, lors de sa séance du 10 avril 2019, a accepté de modifier les modalités de la transaction avec l'entreprise Pro Motos SA de la manière suivante :

- la surface vendue de la parcelle Art. 234 RF Rossens est limitée à 3'640 m² ;
- la partie saine de la parcelle, 3'000 m² est vendue au prix de Fr. 180.00/m² ;
- la partie polluée de la parcelle, 640 m² est cédée gratuitement à l'entreprise dans la mesure où elle en assume les frais de dépollution ;
- le prix de vente total est de Fr. 540'000.00 pour 3'640 m² (prix moyen de Fr. 148.35/m²).

Le contrat de vente a été signé le 23 septembre 2019. Les travaux de construction ont été entrepris dans le courant de la fin de l'année 2019.

Zone d'activités de Combernesse, Art. 602 RF Rossens Installation de l'entreprise Mestel SA, membre du groupe PQH Holding

Pour rappel, la société **Mestel SA**, membre du Groupe PQH, a été fondée en 2008. Elle a pour but le développement, la production et la commercialisation de produits en caoutchouc véritable.

Spécialiste des matières élastomères (HBR, HNBR, FKM, etc.), Mestel SA sert diverses branches de l'industrie (Horlogerie, bijouterie, technique, pharmaceutique, médicale, téléphonie, etc.).

En réunissant les compétences métiers et les expériences Helvético-Italiennes de Mestel SA et de Mestel RSS (installée près de Gène en Italie), longues de plusieurs années, le Groupe PQH est à même de fournir en Suisse des compétences liées au développement du produit (dessin 3D), à la fabrication de moules (CAO et FAO intégrée) et de produits complexes (injection). Il poursuit également la pérennisation de son site italien dont l'expertise dans les matières, les solutions spécifiques, outre l'injection, liées à la fabrication du produit (tests, logistique, laser), sont reconnues.

Grâce à l'acquisition d'un terrain dans la zone d'activités de Combernesse, à proximité de l'axe autoroutier, le Groupe PQH souhaite construire des bâtiments destinés à accueillir sur ce site le regroupement d'une partie des activités industrielles du groupe, en particulier le déplacement des activités actuellement installées à Broc dans des locaux trop exigus.

Dans sa séance des 3 et 4 décembre 2018, le Conseil général a approuvé la vente de la parcelle art. 602 RF Rossens d'une surface de 6'469 m² pour le prix total de Fr. 1'190'000.00.

L'acte de cession de la parcelle, sous la forme d'un contrat de vente à terme, a été signé le 16 mai 2019.

Les plans du projet de construction pour mise à l'enquête sont en cours de préparation.

Zone d'activités de Longivue Installation de l'entreprise Sottas Building SA

L'entreprise Sottas SA a été créée en 1982 par Bernard Sottas, ingénieur en mécanique. Elle est installée à Bulle, dans la zone d'activités située en bordure de l'autoroute. Elle a déjà connu de multiples étapes d'agrandissement en 1993, 1995, 2003, 2010, 2012 et 2015. Depuis plus de 30 ans et forte de plus de 300 collaborateurs, Sottas Building SA est une entreprise leader dans la construction métallique et les façades high-tech.

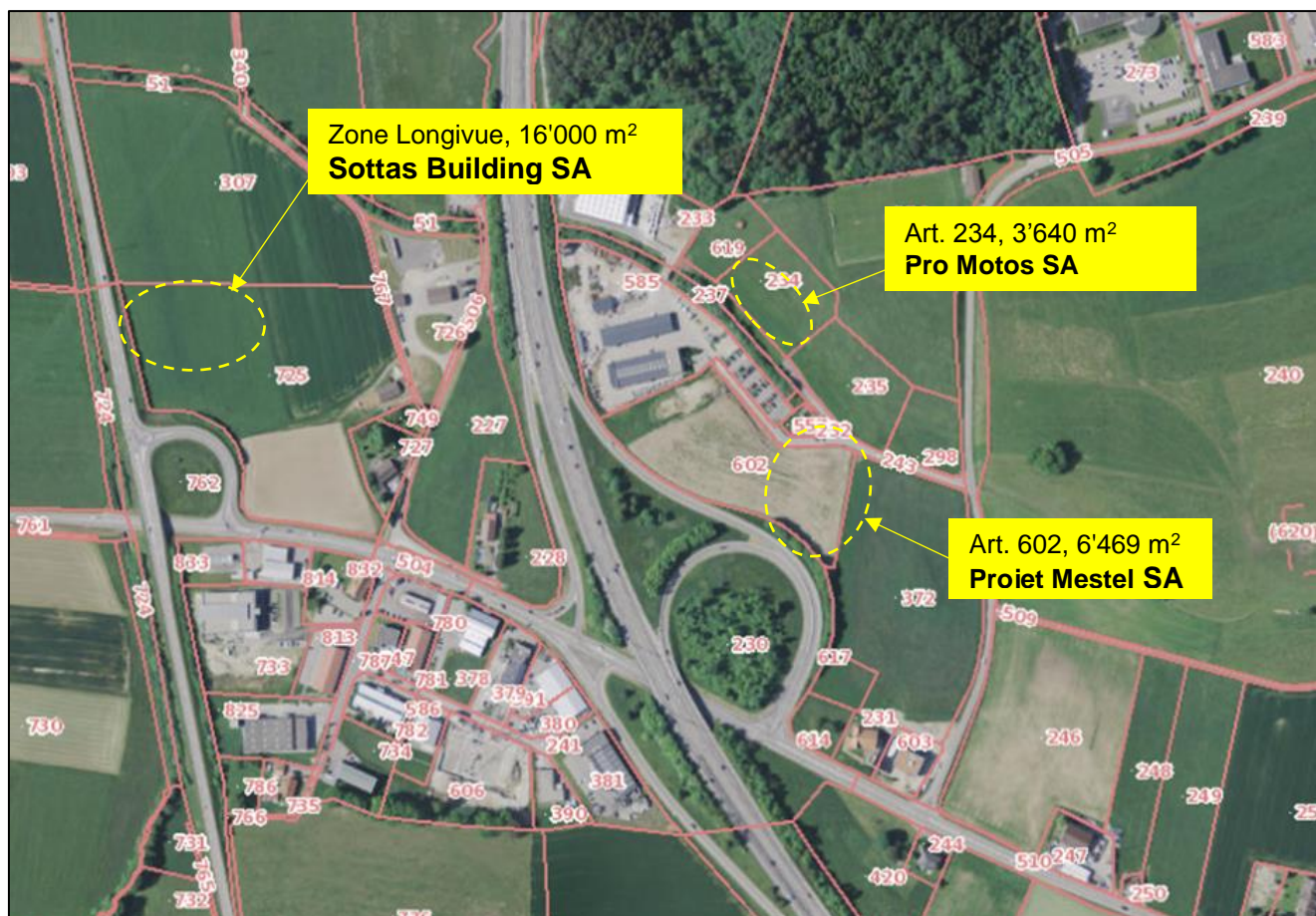
Actuellement active en Suisse sur les marchés de la charpente métallique et des façades métal-verre (5 % du marché helvétique), l'entreprise souhaite développer ses activités dans les domaines des ponts en acier et des tours en métal-verre. Elle ambitionne une augmentation de sa part du marché Suisse (de 6 à 7 % du marché) et une présence sur le marché européen (de 1 à 2 % du marché). Son chiffre d'affaires devrait passer de 80 à 120 millions de CHF et son personnel de 310 à 410 collaborateurs.

Le projet d'extension de l'entreprise sous le titre « **Gibloux 2020** » représente la construction de deux halles de production chacune d'une surface de 3'000 m² - longueur 100 m, largeur 30 m et hauteur 14 m. Les bâtiments sont destinés à accueillir des lignes de débitage, d'usinage automatique, d'assemblage pour la construction métallique et la vitrerie verre-métal. Le fonctionnement de ces unités de production pourrait occuper jusqu'à 200 personnes pour la construction, le bureau et la logistique.

Lors de sa séance du 3 décembre 2019, le Conseil général a octroyé la délégation de compétence au Conseil communal pour la vente à l'entreprise Sottas SA à Bulle d'une parcelle d'une surface totale de 16'000 m² dans la zone d'activités de Longivue pour le prix de Fr. 220.00/m² soit un total de Fr. 3'520'000.00.

Les détails du projet de construction des halles de production et les modalités du contrat de vente sont à l'étude.

Plan de situation des trois parcelles concernées



Projet d'appartements protégés

Face au vieillissement de la population, la volonté politique des autorités tant fédérales que cantonales, encouragent le maintien à domicile des seniors le plus longtemps possible. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire d'offrir une solution intermédiaire entre le domicile, souvent trop grand et insuffisamment adapté aux exigences de l'âge, et une entrée en EMS. Ce type de structure n'est pas véritablement définie dans le canton de Fribourg où l'on trouve pour ces réalisations les appellations : « résidence pour seniors », « appartements protégés », « appartements adaptés », etc. Les aménagements et les services qui s'y rattachent sont par conséquent laissés à la libre appréciation des constructeurs. Nous nous sommes pour l'essentiel basés sur des exemples déjà en exploitation dans le canton et nous avons choisi d'utiliser la désignation « appartements protégés » qui nous semble la plus répandue et plus explicite.

Dès les premières discussions relatives à la mise en zone à bâtir du secteur Pra Bastian à Farvagny-le-Grand, M. Marcel Savoy a pris contact avec le Conseil communal de Farvagny pour y proposer la construction d'un immeuble destiné à l'accueil des seniors en partenariat avec la commune. Mis en attente durant la longue procédure d'élaboration du PAD dans ce secteur, le projet a été réactivé au début de l'année 2019. Un groupe d'étude a été constitué pour préciser le projet, sa taille, son implantation et la forme d'organisation à mettre en place pour construire l'immeuble et le gérer.

Le projet

L'immeuble d'appartements protégés sera construit dans la partie Sud du PAD Pra Bastian. Une surface de plancher (surface du terrain x IBUS) de 1'843 m² est mise à disposition gratuitement conjointement par le propriétaire M. Marcel Savoy (1'029 m²) et par la commune (814 m²) pour construire cet immeuble.

L'immeuble d'appartements protégés comptera trois étages, divisés en 15 appartements de deux pièces et demie d'une surface d'environ 62 m².

Tous les appartements et les locaux communs seront aménagés pour recevoir des personnes à mobilité réduite (aménagements pour personnes handicapées, rampe, etc.).

Les locataires bénéficieront des prestations d'un concierge social chargé d'effectuer une visite quotidienne et des tâches de base d'aide à la personne.

L'appui de la commune

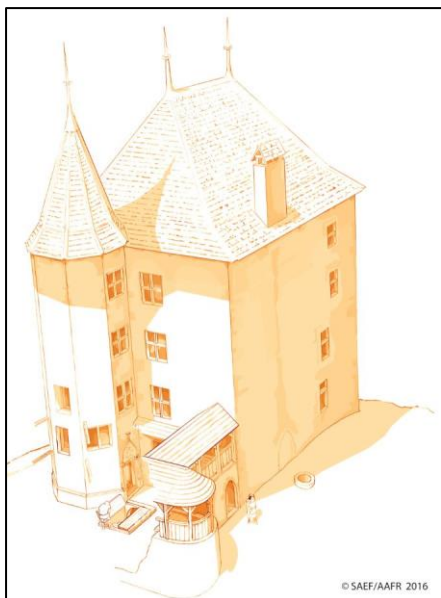
Le Conseil communal propose au Conseil général :

1. D'approuver la création d'une fondation appelée « Fondation Pra Bastian » chargée de construire et de gérer un immeuble d'appartements protégés. Les fondateurs sont la commune et la société Savimo SA.
2. De céder à la fondation à créer le droit de construire sous la forme d'une surface de plancher de 814 m² propriété de la commune sur le PAD Pra Bastian pour la construction d'un immeuble d'appartements protégés. Sur la base de l'évaluation du terrain (voir sous point 3.4 ci-dessus), la valeur du terrain équipé offert par la commune s'élève à Fr. 638'000.00 (La valeur du terrain, 2'310 m² x 625.00 Fr./m², est répartie au prorata du droit de construire).
3. De prendre en charge (voir la fiche de décision spéciale en annexe) :
 - la moitié des frais d'équipement du terrain évalués à Fr. 100.00/m² de surface de plancher, soit un montant à charge de la commune de Fr. 100.00 x 1'843 m² / 2 = Fr. 92'150.00, arrondi à Fr. 100'000.00 pour tenir compte d'une évaluation du coût des travaux à ± 20 % et des divers et imprévus inhérents à ce type de travaux.
 - la moitié du capital initial de la fondation de Fr. 40'000.00, soit Fr. 20'000.00 à charge de la commune.

Suite au refus d'entrée en matière du Conseil général lors de sa séance du 2 décembre 2019 dans l'attente d'informations complémentaires, le projet d'immeuble a été étudié de manière plus approfondie afin d'en chiffrer plus précisément les coûts de construction et d'exploitation.

Le projet sera soumis au Conseil général dans le courant de l'année 2020.

Château d'Illens



Reconstitution – R. Tettamanti SAEF



Etat actuel en cours de travaux de conservation

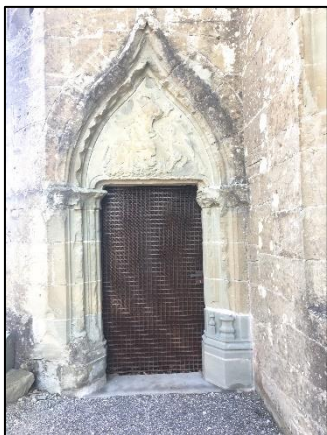
L'Association Château d'Illens (ACI), association à but non lucratif fondée le 11 mars 2008, conduit le projet de préservation du site et des vestiges du château d'Illens.

L'ACI est au bénéfice d'une convention signée avec l'ancienne commune de Rossens qui définit les droits et devoirs de chacune des parties. La commune contribue financièrement au projet : Fr. 100'000.00 versés en 2015 par l'ancienne commune de Rossens et dès 2017 Fr. 20'000.00 de contribution annuelle durant les quatre étapes du projet. En qualité de propriétaire des lieux, la commune, par son Service forestier, entretient la forêt et les terrains aux alentours du château.

Etat du projet

Les travaux entrepris et/ou effectués dans le courant de l'année 2019 sont les suivants :

- Travaux de préservation et de consolidation sur la façade Est (fenêtres, voutains et latrines).
- Travaux de préservation et de réhabilitation d'une partie des cheminées.
- Installation du paratonnerre.
- Travaux de sécurisation de la couronne.
- Installation sur le site par le Service forestier de nouvelles tables avec bancs.
- Raccordement du château à l'électricité : étude du projet et recherche de financement.
- Etude de la réalisation d'un sentier pédestre reliant le château aux parcours pédestres existants.



L'entrée de la tourelle avec sa nouvelle porte métallique



Les orifices sont consolidés et assainis



Les fenêtres sont équipées de vitrage avec encadrement de métal

Le regain d'intérêt pour le site dû aux travaux de conservation déjà réalisés se confirme. Le lieu est désormais fréquenté par de nombreux visiteurs et des associations ou autres groupements ont d'ores et déjà inscrit la visite de ce site exceptionnel au programme d'excursions de leurs membres. Il convient de souligner que l'ouvrage est encore en chantier et que les visites doivent être agréées par le comité de l'association en charge du projet.

A signaler durant l'année 2019 :

- Visite des membres de l'Association Île d'Ogoz.
- Visite des membres du Club Alpin Suisse, section Gruyère.
- Visite des Chefs de service, Archéologue cantonal et Biens culturels.
- Lancement sous le titre de Jub'Illens, de l'organisation d'une fête célébrant la fin des travaux sur le château fixée à la fin de semaine du 3 au 6 septembre 2020.
- Lancement d'une réflexion sur la construction d'une passerelle permettant de relier le site à l'orée de la forêt par un accès piétonnier moins rude que le chemin actuel.

Finances

Les travaux réalisés jusqu'au 31.12.2018 auront coûté près de Fr. 1'200'000.00. Les travaux de l'étape 2019 sont évalués à près de Fr. 300'000.00. Pour rappel, le financement est assuré par les subventions fédérales (20%) et cantonales (20%), les contributions importantes de la LoRo, les soutiens financiers d'autres sponsors et des entreprises qui interviennent sur le chantier. Pour sa part, sans compter les travaux effectués par le personnel communal qui sont offerts, la commune a déjà investi Fr. 180'000.00 dans ce magnifique projet.

Pour plus de détails et pour vous engager dans le soutien à cet important projet pour le patrimoine communal, consultez le site internet <http://www.illens.ch>.

Eaux – Epuration

L'eau potable est la denrée alimentaire la plus importante. La commune de Gibloux assure à sa population un approvisionnement en eau potable naturelle, en quantité suffisante et d'une qualité irréprochable. L'eau potable est également un moyen de production fondamental.

Les eaux souterraines constituent la ressource naturelle la plus importante pour notre commune. Cette eau brute provient à 100% de nos captages de sources et peut être distribuée sans traitement.

Mettons tout en œuvre pour préserver cette manne si précieuse à la vie de chacun, chaque jour.

L'eau, tout comme l'oxygène, est synonyme de « vie ». Ce sont des ressources précieuses que nous devons chérir. Mais, si nous avons tous le même accès à l'oxygène présent dans l'air, ce n'est pas le cas pour l'eau potable. Dans la majorité des pays sous-développés et dans certains pays en voie de développement, les populations mettent constamment leur vie en danger en consommant de l'eau insalubre. Dans le Gibloux, nous jouissons d'un accès facile et, semble-t-il, illimité à l'eau potable. Cette abondance nous empêche souvent de prendre conscience de notre privilège.

Le Conseil communal vous recommande de consommer local.

Yves Rumo
Conseiller communal
Dicastère de l'eau et de l'épuration



Approvisionnement en eau

Plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)

L'ensemble des documents constituant le plan des infrastructures d'eau potable (PIEP) est le fil rouge destiné à moderniser, assainir et mettre en valeur cette manne si précieuse. Il importe également de planifier la coopération avec nos communes voisines.

Vision 2030

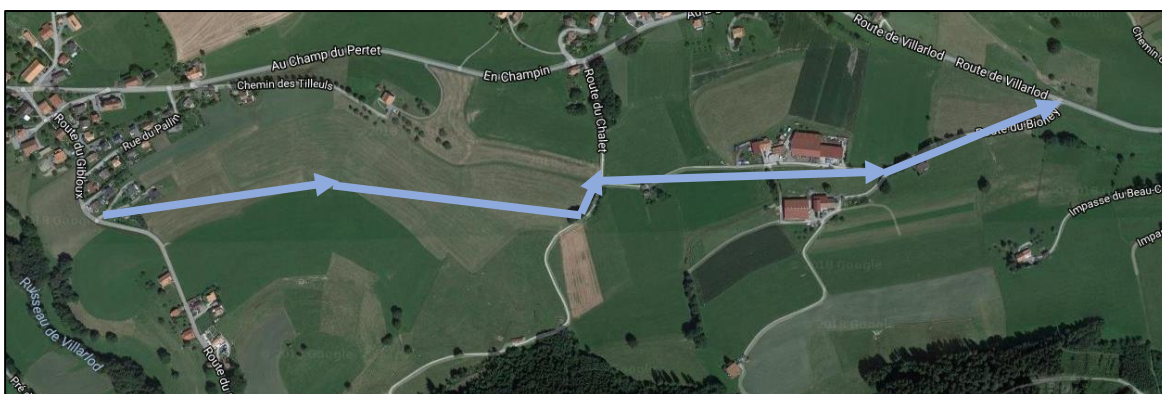
Cette vision est la résultante de l'élaboration du dossier « PIEP ». Les investissements du futur se font selon le PIEP et la planification financière des cinq ans.

L'objectif principal est d'avoir un seul réseau de distribution d'eau potable pour la commune. Cela permettra également de pouvoir bénéficier de l'écoulement gravitaire, ce qui a des incidences fort appréciables sur les économies d'énergie.

Travaux principaux pour les deux prochaines années

1^{ère} étape : en cours de réalisation (permis délivré le 16 décembre 2019)

- Liaison Villarlod – Rueyres-St-Laurent – Vuisternens-en-Ogoz, présentée schématiquement ci-dessous ;



2^{ème} étape : Courant 2021

- Liaison réservoir de Bouleyres – réservoir du Verné, présentée schématiquement ci-dessous ;



Les deux liaisons permettront :

- d'assurer en permanence la distribution d'eau potable par écoulement gravitaire de Villarlod et de Vuisternens-en-Ogoz sur l'ensemble des villages de Corpataux, Farvagny-le-Grand, Farvagny-le-Petit, Grenilles, Magnedens, Posat, Rossens ;
- de pouvoir également, en tout temps, alimenter l'ensemble de la commune si nécessaire par pompage, lors de l'obligation de mettre hors service (pollution, par exemple) les réservoirs de Villarlod et Rueyres-St-Laurent ;
- d'améliorer la mise en valeur de nos ressources en augmentant nos ventes d'eau potable aux communes demanderesses ;
- de garantir une meilleure défense incendie ;
- d'éviter d'investir sur des installations ne répondant plus à 100% aux normes de sécurité et salubrité en vigueur à ce jour.


Pour les années suivantes, il s'agira de compléter les réseaux de distribution inter-villages et dans les villages par des maillages, afin d'assurer une alimentation dans les deux sens et une meilleure défense incendie

Réseau d'eau potable

D'importants travaux ont été réalisés cette année :


- la deuxième étape d'échange des compteurs nouvelle génération avec relevé à distance a été réalisée pour le secteur Corpataux-Magnedens et Rossens. La troisième et dernière étape pour le secteur Farvagny et Vuisternens-en-Ogoz, planifiée pour ce printemps, est actuellement suspendue jusqu'à nouvel avis en raison du Covid-19. Une information parviendra aux personnes concernées dès la reprise des travaux ;
- l'uniformisation de la télégestion de notre réseau d'eau potable par l'entreprise DPE a été réalisée en fin d'année. Depuis le début de l'année 2020, notre fontainier supervise tout le réseau d'eau potable sur un seul programme ;
- la mise en place de turbidimètres sur les installations UV est en cours de réalisation ;
- la première étape du maillage du réseau d'eau potable de la ZACT « La Longivue » est en cours ;
- la gestion de la consommation d'eau potable communale (écoles, administration, bâtiments communaux, terrains de foot, fontaines etc.) par la pose de compteurs ou de relevés par litre/minute pour avoir un suivi quasi complet de l'ensemble de la consommation est en cours.

Rapport pluviométrie



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Agroscope



Agrometeo
Prévision et gestion
des risques pour l'agriculture

RÉSULTATS

lun, 20/04/2020 - 16:27

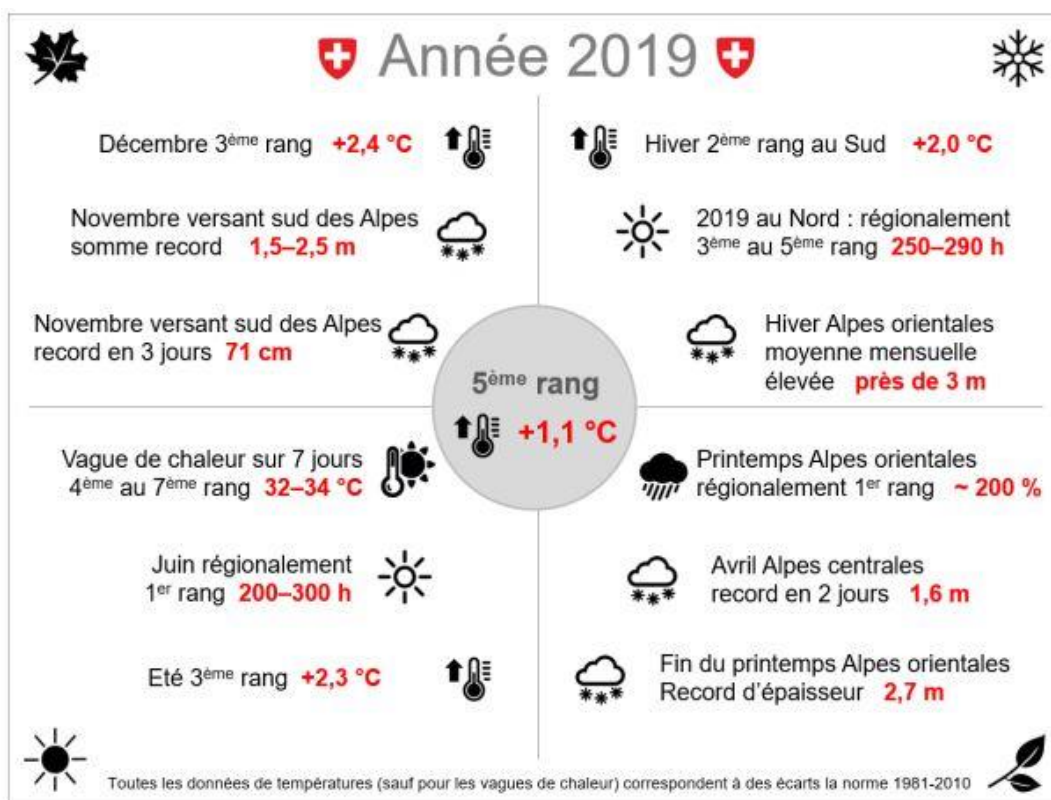
x: donnée inexistante valeurs antérieures valeurs prévisionnelles (meteoblue)

? : donnée manquante valeurs de la station de remplacement

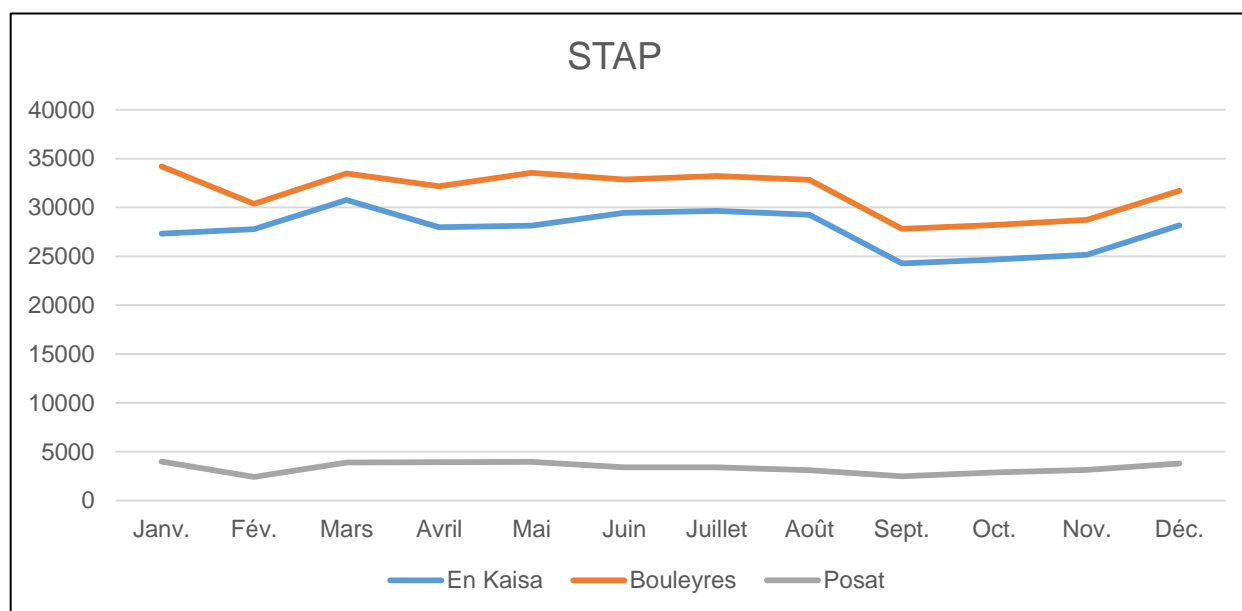
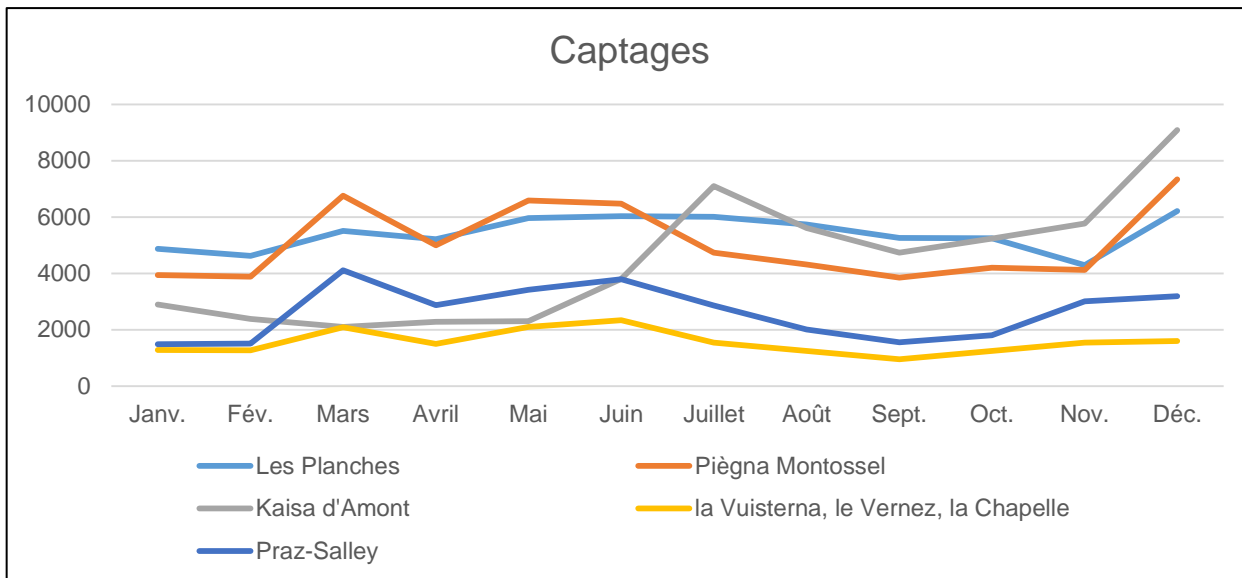
Lieu	DUDINGEN
Paramètre	Prec. tot.
Unité	mm
2016	1065.0
2017	704.6
2018	662.4
2019	786.4
2020	74.5

Bulletin climatologique année 2019 Météo Suisse

La Suisse a connu sa cinquième année la plus chaude depuis le début des mesures en 1864. Dix mois ont été plus chauds que la norme 1981-2010, dont trois qui ont été remarquables. En moyenne nationale, l'été 2019 a été le troisième le plus chaud et l'automne le sixième le plus chaud depuis le début des mesures. Seuls les mois de janvier et de mai ont connu des températures nettement inférieures à la normale. Grâce à un été très ensoleillé, l'année 2019 a régionalement été une des cinq années les plus ensoleillées au Nord des Alpes depuis le début des mesures il y a plus de 100 ans.



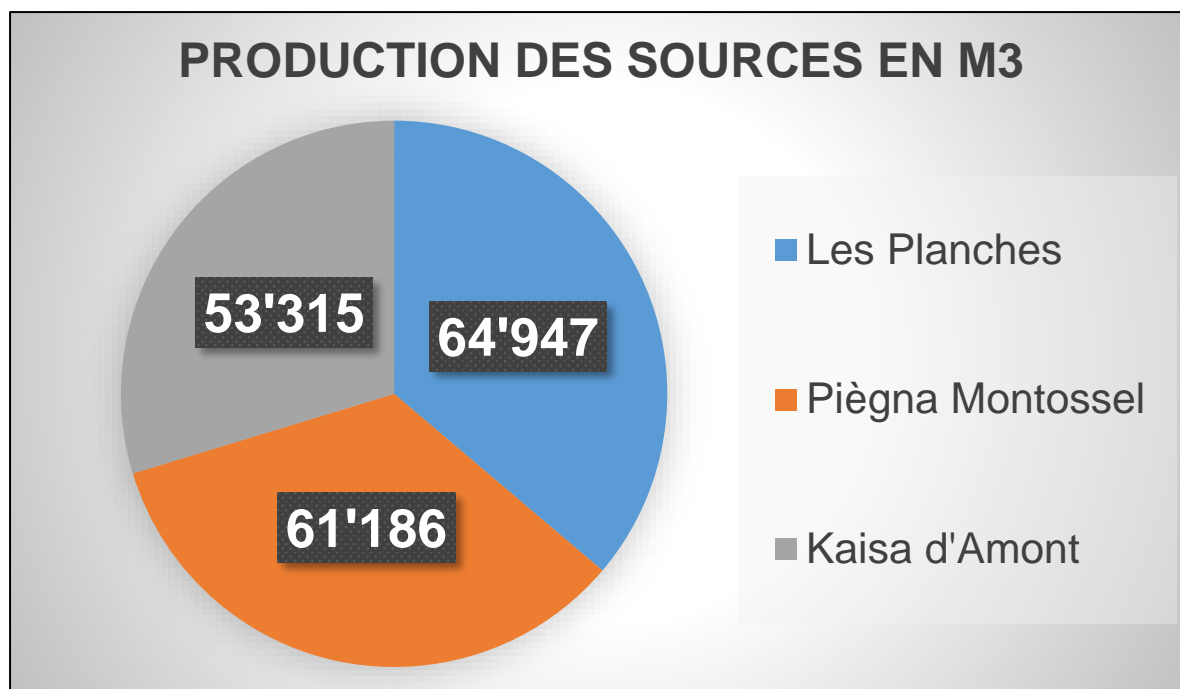
Production des sources de la commune de Gibloux



Production

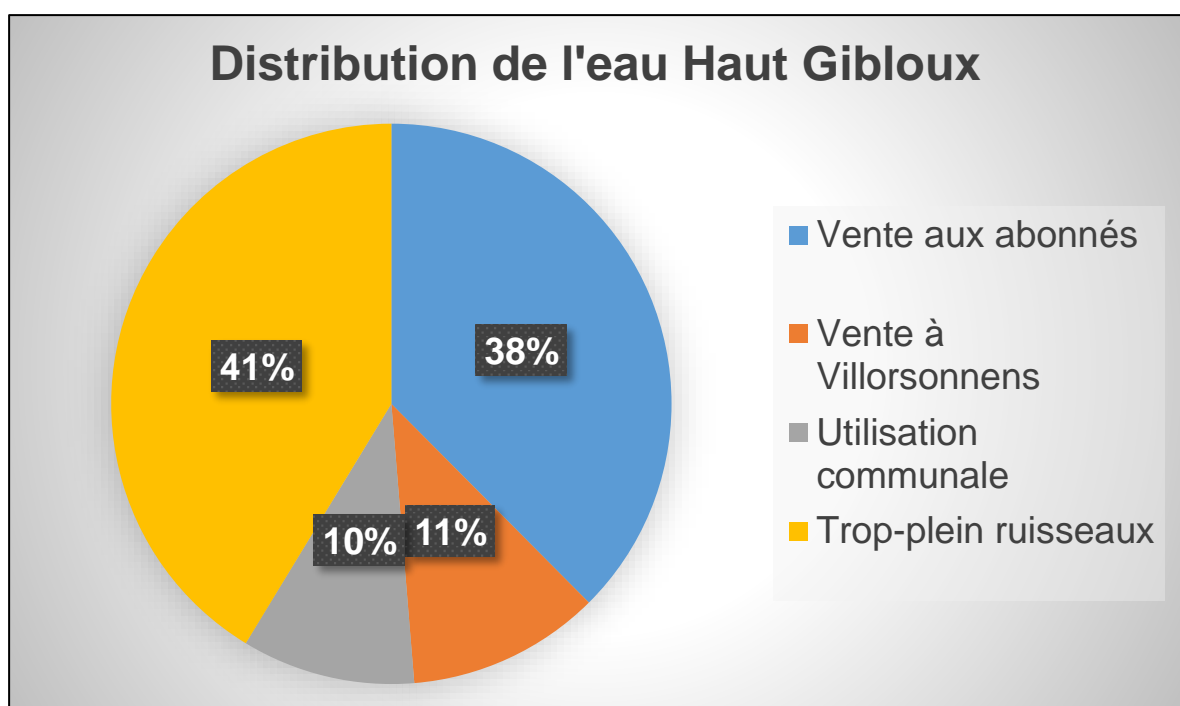
Jun 2019	l'ensemble des deux réseaux	88'134 m³
Décembre 2019	l'ensemble des deux réseaux	91'094 m³

Réseau Haut-Gibloux

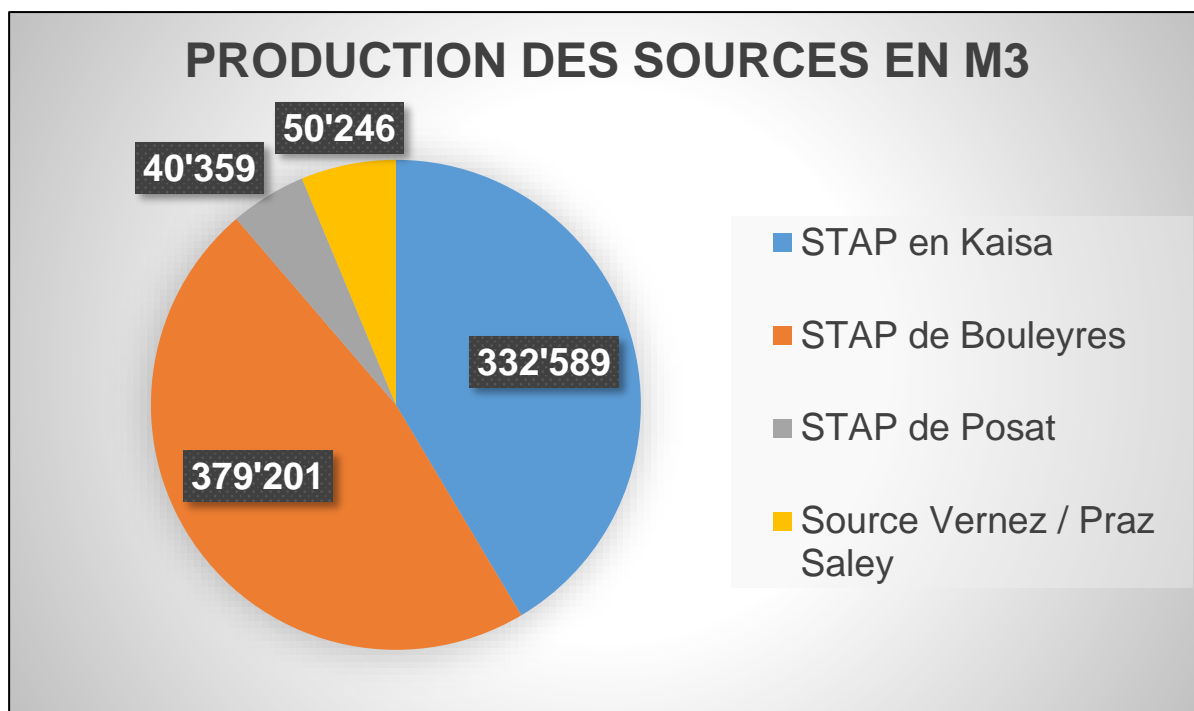


Vente d'eau potable aux abonnés du réseau :	67'377 m ³
Vente d'eau potable à la commune de Villorsonnens :	20'007 m ³
Bâtiments communaux, écoles, eau de construction Exercices du corps des sapeurs-pompiers Manifestations importantes et pertes sur le réseau 10%	17'945m ³
TOTAL	105'329 m³
Différence au profit des trop-pleins / ruisseaux	74'119 m ³

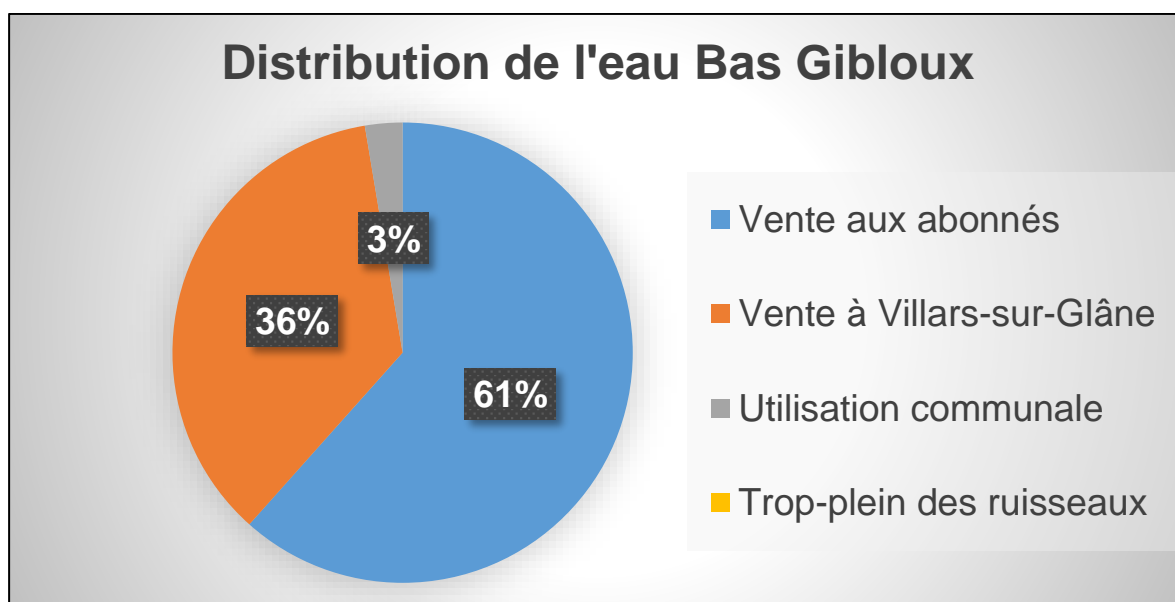
Le Conseil communal a priorisé la jonction des deux réseaux, dans le but de mieux valoriser cette importante matière première.



Réseau Bas-Gibloux



Vente d'eau potable aux abonnées du réseau :	494'265 m ³
Vente d'eau potable à la commune de Villars-sur-Glâne :	287'021 m ³
Bâtiments communaux, écoles, eau de construction	21'109 m ³
TOTAL	802'395 m³
Différence au profit des trop-pleins / ruisseaux	0 m ³



Source de La Tuffière

Vente d'eau potable au Graboz 157'680 m³

Protection des eaux

Durant l'année 2019, les travaux et études suivants ont été entrepris :

- mise à l'enquête des travaux de séparatif du village de Farvagny-le-Petit ;
- obtention du permis pour la réalisation du bassin de laminage à Vuisternens-en-Ogoz (travaux en cours de réalisation) ;
- élaboration des plans et appels d'offre pour le déplacement de plusieurs conduites d'eau potable traversant des zones constructibles. Ces travaux seront réalisés en synergie lors des futures constructions d'immeubles ou villas ;
- inspection avec caméra dans différents réseaux EU et EC pour la finalisation du PGEE.

Assemblée des délégués de l'AEGN - 7 novembre 2019

Pompes de STAP d'eaux usées

Les pompes des stations de pompage sont régulièrement bouchées à cause du dépôt de lingettes et serviettes hygiéniques. Durant ces dernières années, ces pompes n'ont jamais posé de problème mais, depuis la construction de nouveaux quartiers d'habitation, il a été constaté que de nouveaux résidus sont déversés dans les canalisations, dont les lingettes.

Il est recommandé de rendre attentifs les habitants que certains déchets ne doivent en aucun cas être déversés dans les toilettes.

Une information sur le site internet rappelle les principes à respecter et un flyer accompagnera les prochaines factures d'eau potable permettant de couvrir au mieux l'ensemble des concernés.

Pompes des staps régulièrement bouchées à cause de lingettes et serviettes hygiéniques



Constructions – Routes - Edilité

Ecrire ce rapport sur l'année 2019, en étant confiné à la maison par le Covid-19, est une situation inédite qui me fait reconsidérer mon point de vue sur l'année écoulée.

En effet, était-ce les prémises de la catastrophe actuelle... ? Notre service a dû faire face, en 2019, à de nombreux problèmes d'organisation liés à des absences prolongées de différentes personnes à responsabilité, indépendamment de leur volonté.

Je saisis cette occasion pour remercier toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui ont participé, de près ou de plus loin, à la bonne marche du service.

Je peux confirmer que toutes les tâches assignées au Service technique ont été correctement effectuées pour assurer le bon fonctionnement de notre service à nos concitoyennes et concitoyens.

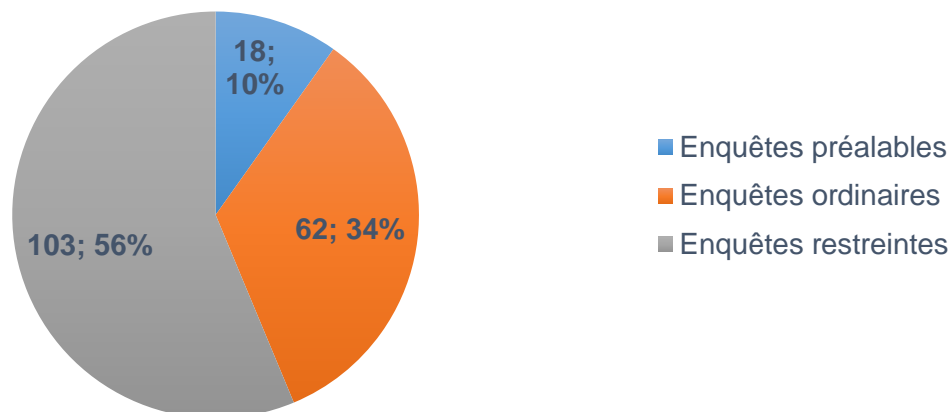
Certains dossiers d'aménagement routiers ont subi quelques retards dans leur réalisation, non pas à cause de notre fonctionnement interne mais en raison de contraintes toujours plus complexes liées aux lois et à leur application par les différents services de l'Etat.

Roger Berset
Vice-Syndic
Dicastère des constructions, des routes et
de l'édilité

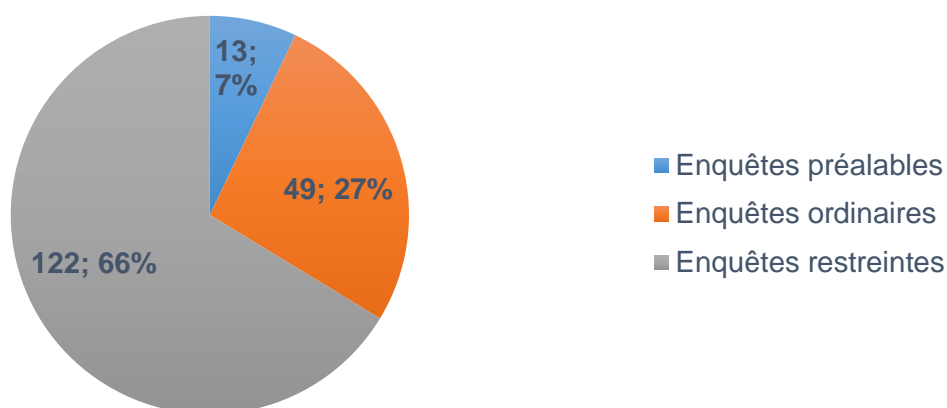
Constructions

En 2019, le secteur police des constructions a traité 183 demandes de permis de construire.

Demandes de permis de construire en 2019



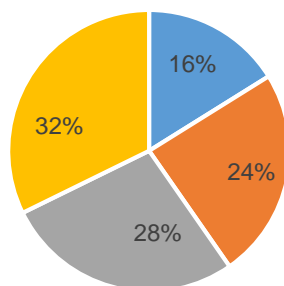
Demandes de permis de construire en 2018



Demandes en procédure ordinaire	62
Nouvelles habitations individuelles	10
Nouveaux immeubles locatifs / PPE / commerciaux / industriels	15
Transformations / rénovations / agrandissements	17
Autres (projets communaux, parking, CAD, complément d'enquête)	20

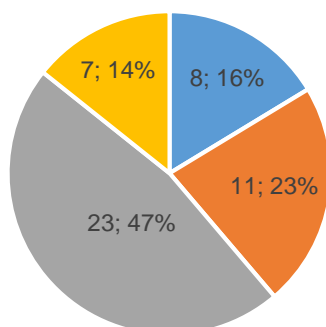
- Sur les 62 demandes de permis de construire en procédure ordinaire, 5 ont été déposées pour la mise en conformité de travaux déjà réalisés.
- Parmi les 62 dossiers déposés, 34 sont encore en attente de la délivrance du permis de construire.
- La commune a mis à l'enquête 3 projets en procédure ordinaire en 2019.
- Des demandes de permis de construire ont été mises à l'enquête pour 148 unités locatives supplémentaires en 2019.

Répartition des procédures ordinaires 2019



- Nouvelle habitation individuelle
- Nouvel immeuble locatif / PPE / commercial / industriel
- Transformation / rénovation / agrandissement / démolition
- Autres

Répartition des procédures ordinaires 2018



- Nouvelle habitation individuelle
- Nouvel immeuble locatif / PPE / commercial / industriel
- Transformation / rénovation / agrandissement / démolition
- Autres

Demandes en procédure simplifiée

103

- Durant l'année, 103 demandes de permis de construire en procédure simplifiée ont été déposées dont 10 pour des mises en conformité.
- Parmi les 103 dossiers déposés, 11 sont encore en cours de traitement durant l'année 2020.

Demandes préalables

18

- Parmi les 18 demandes préalables, 3 sont encore en attente de préavis du SeCA en 2020.

Annonces pour la pose de panneaux solaires¹	52
Surface de panneaux photovoltaïque (en m ² au total) (avec les panneaux solaires intégrés dans une enquête ordinaire (5) ou simplifiée (3))	3'003.63
Puissance totale (kW)	6'720.00
Puissance moyenne (kW)	132.08
Production totale (kWh/an)	579'372.70
Production moyenne (kWh/an)	9'387.69
Consommation moyenne d'un ménage (kWh/an) ²	4'500.00
Nombre de ménages couverts	128
Annonces pour les enseignes publicitaires	4

Gestion électronique des permis de construire par le biais de l'application FRIAC obligatoire dès le 3 juin 2019

Les modifications de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC) prononcées par le Grand Conseil le 8 février 2017 ont pour conséquence l'introduction d'une nouvelle application Web pour la gestion électronique des demandes de permis de construire dénommée FRIAC (**FRI**bourg, **A**utorisation de **C**onstruire). Celle-ci va permettre une information complète, depuis l'élaboration du dossier jusqu'à la délivrance du permis d'occuper, et améliorer l'efficacité du traitement des dossiers. Elle s'inscrit dans le développement de la cyberadministration comme outil de prestation de service.

Depuis le 3 juin 2019, tous les dossiers de demande de permis de construire (ordinaire, simplifiée et préalable) sont déposés de manière électronique, via l'application FRIAC, dans l'ensemble des communes du canton.

Cette application a été mise en place et elle est très bien gérée par les deux responsables de la police des constructions. Ils ont aussi, à de nombreuses reprises, apporté leur aide aux requérants en difficulté avec ce logiciel.

¹ Les statistiques sont basées sur les dossiers déposés en 2019 et selon les données récoltées dans les formulaires

² <http://declics.romande-energie.ch/articles/info-energie/quelles-sont-les-sources-principales-de-consommation-d-un-menage-suisse>

Routes

Equipe du service hivernal

Nous avons le plaisir de vous présenter l'équipe du service hivernal 2019 – 2020 et les véhicules affectés à cette tâche.

Ces personnes œuvrent au déneigement et au salage des routes, chemins, trottoirs et places communales afin de vous permettre d'emprunter ces voies de circulation dans les meilleures conditions possibles.



Un grand merci à l'équipe de l'édilité, aux entreprises ETA Fragnière Sàrl, Progin entretien et déneigement SA et Telley Marcel Sàrl pour leur travail.

Coûts de déneigement et salage :

Année comptable	Sel	Travaux	Total
2016	CHF 69'011,95	CHF 160'384,50	CHF 229'396,45
2017	CHF 164'844,95	CHF 267'171,55	CHF 432'016,50
2018	CHF 105'056,25	CHF 153'797,15	CHF 258'853,40
2019	CHF 114'543,45	CHF 222'143,75	CHF 336'687,20
Moyenne 4 ans	CHF 113'364,15	CHF 200'874,25	CHF 314'238,40

Le dépassement pour les travaux en 2019 se justifie de la manière suivante :

Factures payées en 2019 pour 2018	CHF 26'487.00
Payé forfait automne 2019	CHF 44'263.00
Solde du forfait pour 2020	CHF 20'000.00

Concernant les investissements pour le réseau routier, on peut noter la touche finale à la route du centre à Corpataux, par la pose du tapis en juillet ainsi que par la rénovation de la route AF du Rafour.



Malheureusement, comme déjà mentionné au préalable, les autres dossiers, dont la traversée de Grenilles et la Route de Fribourg à Farvagny, font l'objet d'études complémentaires.

Edilité

Ce service a dû faire face, en 2019, à une grande souplesse d'adaptation en raison de nombreuses absences de collaborateurs.

En effet, les six derniers mois de l'année, le service a travaillé avec deux personnes engagées temporairement pour remplacer les collaborateurs en arrêt-maladie.

Ces personnes ont permis au service de remplir ses tâches en priorisant les activités en fonction de leur degré d'urgence et d'importance.

Bâtiments

Durant cette année 2019, le service des bâtiments a assuré l'organisation de l'entretien courant et de la maintenance de nos 47 bâtiments communaux.

Ce travail est accompli par plus de 20 personnes, ce qui représente 9 EPT. Jusqu'à ce jour, et nous l'espérons aussi pour l'avenir, toute cette main d'œuvre, dont la majorité de temps partiel, est assurée par des dames de notre commune et des jeunes pour les grands nettoyages d'été.

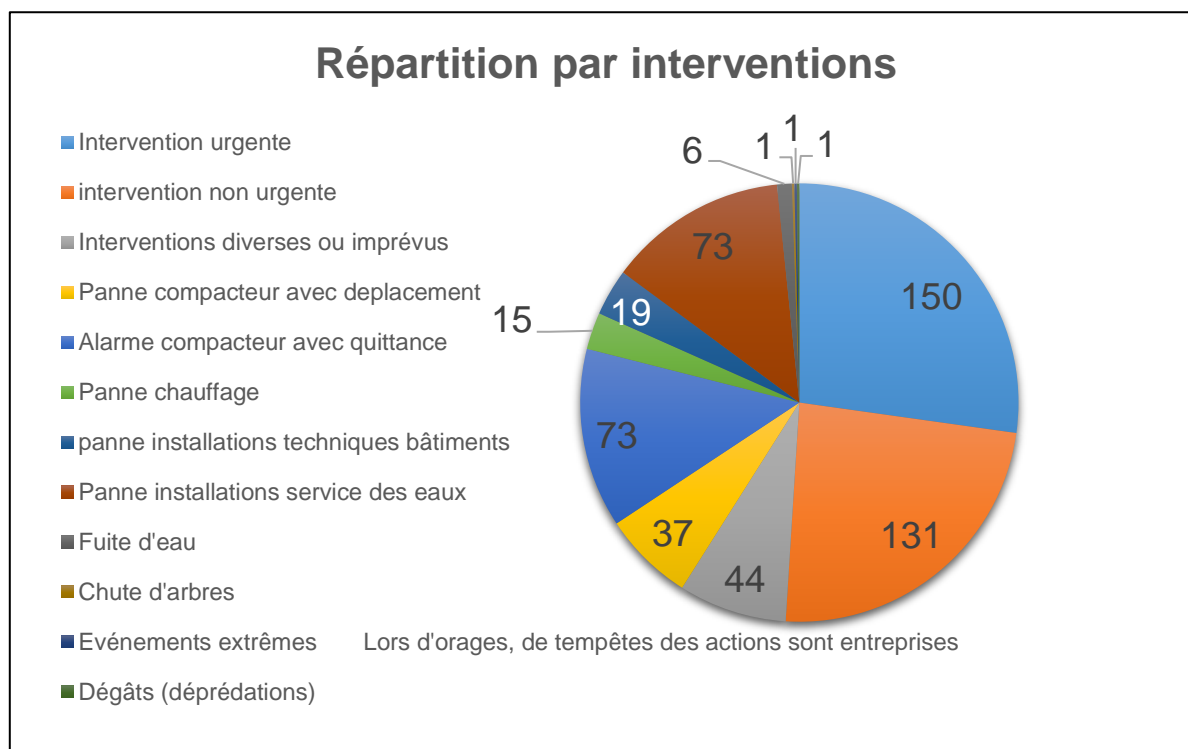
Le responsable du service et son adjoint ont participé activement à la rénovation de l'appartement de l'ancienne école de Villarlod. Nos félicitations leur sont adressées pour le travail accompli.

Permanence technique

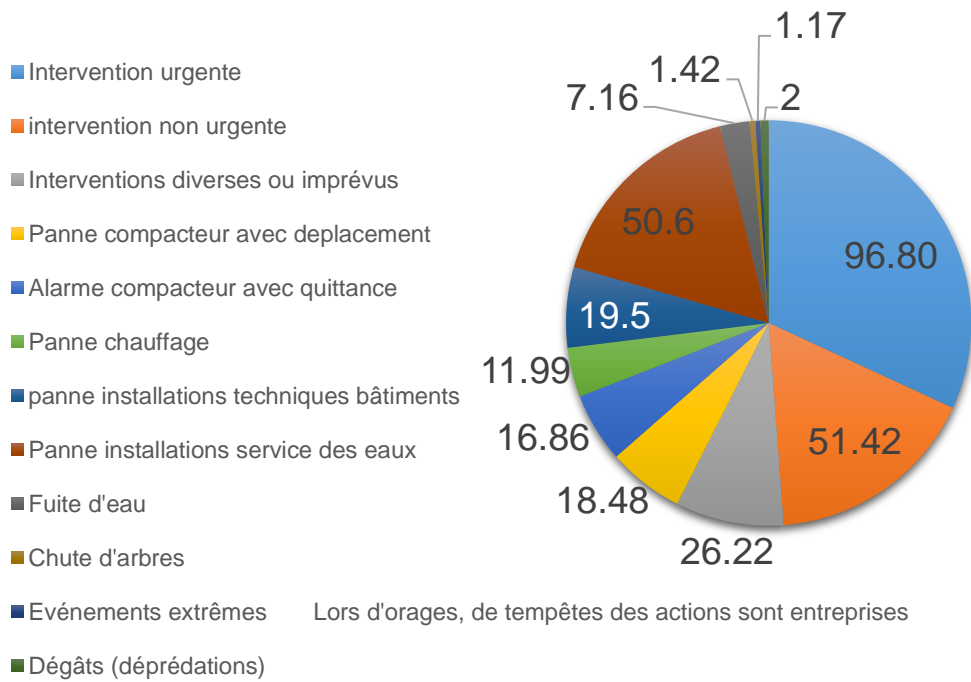
Le personnel de l'édilité, d'entretien des bâtiments, le fontainier et le chef d'exploitation ont assuré cette permanence qui représente 296 interventions le soir, la nuit, le week-end et les jours fériés.

Ce service mis en place en 2018 a démontré sa grande utilité et a surtout permis de résoudre tous les problèmes urgents en relation avec les différentes alarmes, pannes, dégâts, etc...

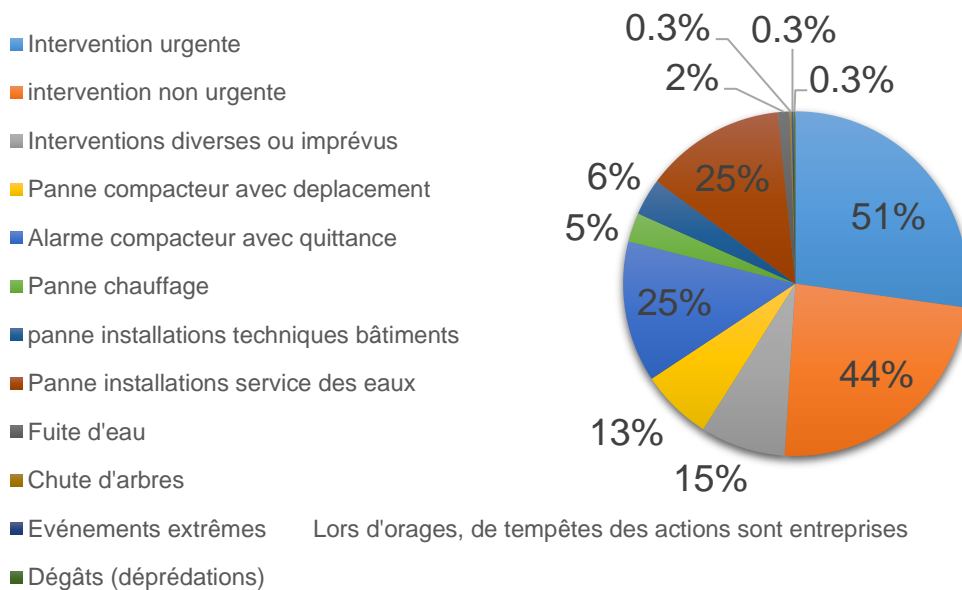
Voici les statistiques de ce service :



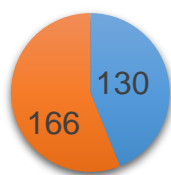
Répartition en heures par interventions



Répartition en % par genre d'interventions

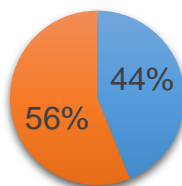


Interventions avec et sans déplacements



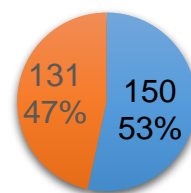
■ Interventions sans déplacement
■ Interventions avec déplacement

Heures générées par les interventions



■ Interventions sans déplacement
■ Interventions avec déplacement

Répartition selon l'urgence et le temps



■ Intervention urgente
■ intervention non urgente

Gestion des déchets

L'année 2019 constitue le premier exercice comptable complet bouclé avec l'application du nouveau concept de gestion des déchets. Les résultats obtenus donnent entière satisfaction.

Le travail de restructuration a permis de dégager des ressources financières permettant d'améliorer le service à la population en mettant en place des horaires d'ouverture des déchetteries beaucoup plus larges, des prestations pour les parents d'enfants en bas-âge ainsi que pour les personnes souffrant de problèmes d'incontinence.

Sur le plan administratif, le fait de travailler avec un nombre très restreint de prestataires de service nous permet d'avoir une excellente gestion du service.

Toutes les bases légales cantonales sont appliquées dans le processus de prise en charge.

Les règles appliquées en matière de tri sélectif par l'intermédiaire du MémDéchets sont désormais parfaitement acquises par les ménages.

Le dicastère adresse ses remerciements à tous ceux qui contribuent à ce travail et en particulier aux surveillants de déchetterie chargés de faire appliquer les principes de base d'une gestion rationnelle, écologique et économique des déchets produits par les ménages de la commune.

Dominique Ayer
Conseiller communal
Dicastères de la forêt, de l'agriculture, de la voirie, de la protection de l'environnement et des cimetières

Résultats techniques en tonnes

	2017	2018	2019
Ordures ménagères à incinérer	673	567	564
Encombrants à trier et incinérer	325	162	130
Papier, carton	322	517	518
Verre	276	282	284
Bois	248	282	283
Déchets inertes	290	305	335
Ferraille	122	96	98

Les résultats techniques démontrent une baisse importante de la production de déchets pour l'incinération.

La production de ces matières est, en effet, passée de 950 tonnes en 2016 à 700 tonnes en 2019 soit une baisse de 25 %.

Déchets verts en tonnes

	2018	2019
Gazon et déchets de jardin	627	738
Branches	563	582
Déchets de cuisine	134	174
Total	1324	1494

Résultats financiers

	2016	2017	2018	2019
Produits	565'152.-	566'157.-	513'830.-	595'479.-
Charges	735'484.-	800'863.-	730'617.-	694'110.-

Le taux de couverture du compte par les taxes est de 87 % (exigence légale 70%).

Cimetières

Le règlement des cimetières a été validé par le Conseil général en novembre 2018.

Le Conseil communal se concentre désormais sur l'harmonisation des pratiques à mettre en place dans les 5 cimetières communaux.

Cimetière de Farvagny

La commune a procédé, au début du mois de décembre 2019, à la désaffectation de 28 tombes d'inhumation au cimetière de Farvagny.

Correction des eaux et endiguements

Endiguements

De nombreux ruisseaux serpentent le territoire communal. En voici la liste :

- La Longivue
Longueur : 4,2 km - de Rossens via Farvagny, Grenilles, Autigny
- Le ruisseau du Moulin
Longueur : 2.5 km - de Vuisternens-en-Ogoz via Farvagny, Grenilles
- La Longivue de Prouvin
Longueur : 2.3 km - de la route de Bulle à Vuisternens-en-Ogoz via La Longivue à Farvagny-le-Petit

A Vuisternens-en-Ogoz

- Ruisseau du Château longueur 1.6 km
- Ruisseau Pra-D'Avau longueur 1.5 km
- Ruisseaux Pra Saley - Abbaye-Beaucrêt longueur 0.5 km

A Villarlod

- Ruisseau du Moulin
- Ruisseau du Vernau
- Ruisseau des Râpes longueur totale 4.8 km

Entre Villarsel-le-Gibloux - Rueyres-St-Laurent – Vuisternens-en-Ogoz

- Ruisseau du Moulin
- Ruisseau du Crau-Forney
- Ruisseau de la Pérause longueur totale 8.3 km

A Estavayer-le-Gibloux

- Ruisseau Pra-Carrard longueur 2.5 km

Ces 28 km de ruisseau sont entretenus par notre Service forestier sur la base d'une planification fixant les priorités sécuritaires d'une part et la volonté de faire un passage le plus régulier possible d'autre part.

Agriculture

Quelques transferts de parchets ont été réalisés en 2019 :

Le Glèbe	2 parchets
Vuisternens-en-Ogoz	3 parchets

Les baux concernant les parchets du territoire de Rossens ont été signés pour une nouvelle période de six ans à compter du 1^{er} janvier 2019.

Alpages

Sous le chapitre comptable 801, nous avons les alpages suivants :

- La Montagne à Villarod en location
- Les Communs à Villarod en location
- La Vuisterna en location depuis le 1^{er} Janvier 2019

Le résultat comptable de l'exercice 2019 du compte « 801 Alpages » confirme le scénario prévu au sujet de la mise en location de l'alpage la Vuisterna.

Le produit brut global chute de près de 60 % sans conséquence sur le résultat final dans la mesure où les charges diminuent d'autant, ce qui permet d'avoir un excédent de produit stable.

Excédent de produit du compte alpage 2018 :	CHF 19'000.-
Excédent de produit du compte alpage 2019 :	CHF 18'600.-

L'objectif visé est donc parfaitement atteint.

Forêts

Chef de service : René Bovigny

Le Service des forêts gère les forêts communales dont la surface est de 611 ha.

Coupes de bois

Les coupes de bois sont énoncées ci-dessous sous la forme d'un texte accompagné de graphiques, comprenant également les ventes de bois y relatives.

Les bois de service long et billons sont vendus dans les scieries locales, pour un volume de 1'490 m³ contre 2'177 m³ en 2018. La demande a diminué dans les assortiments de billons destinés aux bois de rabotterie.

En ce qui concerne les bois d'industrie billons, il est à mentionner que la scierie Despond SA à Bulle a renouvelé son contrat d'achat pour un volume de billons de 991 m³ contre 1'240 m³ en 2018. Les billons bostrychés sont en forte augmentation en raison de la sécheresse (bois pour les palettes). Un volume de 1'458,5 m³ contre 234 m³ en 2018 a été vendu aux scieries Borcard et Rolle.

L'entreprise Bise nous a acheté le bois papier pour un volume de 70 m³ contre 266 m³ en 2018. Cette forte diminution s'explique par la baisse de la demande : toutes les usines de bois à papier ont été fermées en Suisse. Seule une usine en Italie achetait encore ces bois mais, ce printemps, une tempête a couché plus de 3 millions de m³.

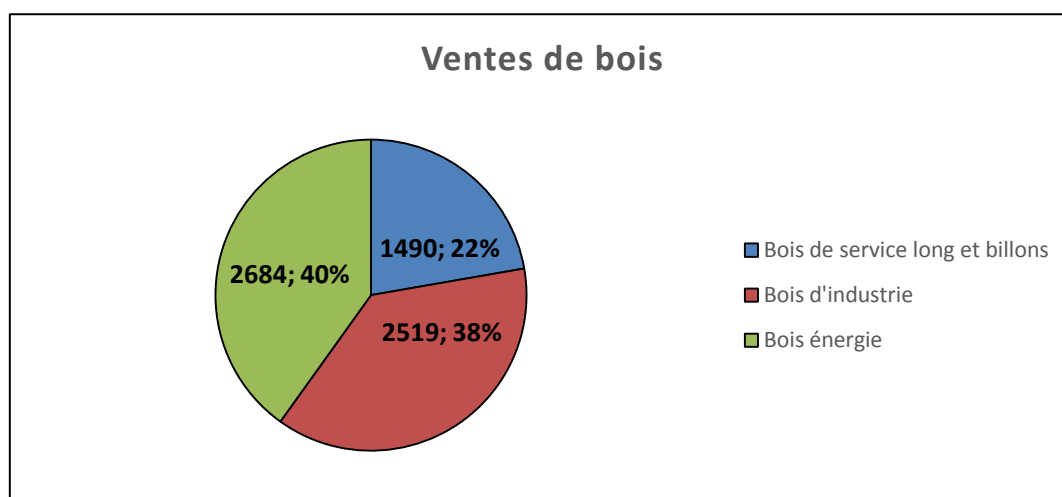
Total de bois d'industrie **2'519 m³** contre 1'740 m³ en 2018.

Pour 2019, le volume de bois de feux résineux et feuillu a été moins important, soit **213 m³** contre 392 m³ l'année dernière.

Les chaudières de Farvagny, Rossens et de Vuisternens-en-Ogoz ont consommé un volume de copeaux très important, soit :

• Farvagny - le réseau à distance	5'145 m ³	de copeaux contre 3'138 m ³ en 2018
• Rossens - le réseau à distance	785 m ³	de copeaux contre 600 m ³ en 2018
• Vuisternens-en-Ogoz - les deux chaudières	680 m ³	de copeaux contre 495 m ³ en 2018
• Vente à Best Pellet	310 m ³	de copeaux pour la fabrication de pellets
TOTAL	6'920 m³	de copeaux
ou divisé par 2,8	2'471 m³	de bois plein
Total de bois énergie	2'684 m³	de bois plein contre 2'085 m ³ pour 2018

Nous avons gardé un stock important de copeaux verts de **562 m³** pour 2019 du fait que la chaudière a augmenté de puissance mais également du fait que tous les abonnés n'étaient pas encore raccordés. Nous disposons encore d'un stock de copeaux secs de **1'465 m³** ainsi que de bois de feu feuillu vert et sec de **147.5 m³**.



Les volumes exploités en 2019 sont les suivants :

Volume total exploité en 2019	6'693 m ³
Volume acheté (sur pied) à des privés	2'050 m ³
Volume total exploité sur le Gibloux	4'643 m³
Capacité de coupe annuelle	4'800 m ³
On constate donc une sous exploitation de	157 m³

Le bois bostryché représente plus de 1'458 m³ de bois sur pied pour 2019.

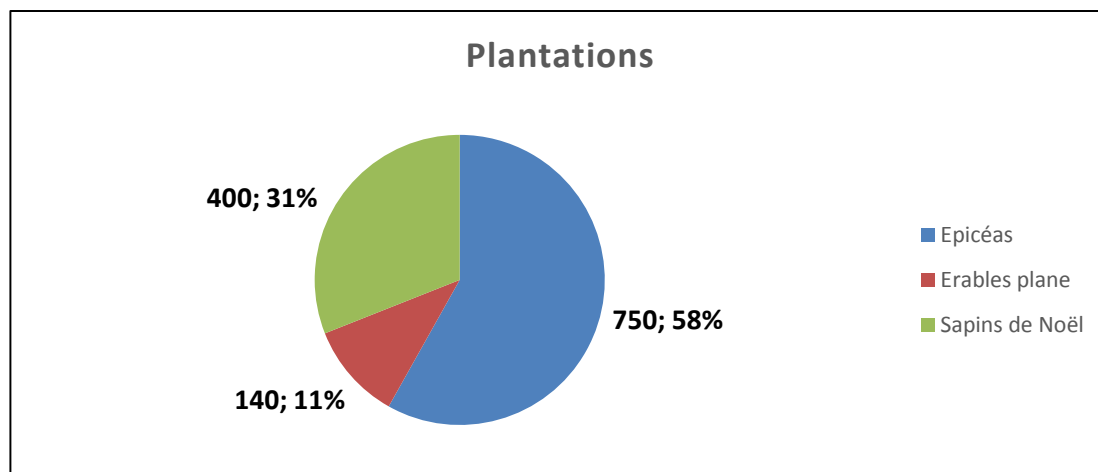
Plantations 2019

Les plantations pour l'année 2019 sont expliquées sous la forme d'un texte. Les essences plantées ainsi que les sapins de Noël sont déclinés sous la forme d'un graphique.

Deux compléments de plantations effectués au printemps 2019 ont concerné 1,65 ha répartis comme suit :

Vuisternens-en-Ogoz	Ch. de la Petite Joux	No. 661	0.86 ha
	Ch. du Beaucrêt	No. 221	0.79 ha
Rossens	Rte des Râpes (sapins de Noël)		0.10 ha
	Total		1.75 ha

Nous avons complété ces surfaces avec :



- Plants d'épicéas 750
- Plants d'érables plane 140
- Plants de sapins de Noël 400

Total plants 1'290

Nous avons entretenu les reboisements pour l'entreprise JPF SA dans le secteur de Farvagny, au lieu-dit « Grands Champs », sur une surface de 6'400 m² avec des buissons de la région. Nous avons également entretenu le boisé du « Chanez », surface de compensation de la gravière du Chanez.

Posat, « les Epytes » : entretien d'une surface de 10'000 m² avec des vernes noires et enrichissement de cette plantation avec des pins sylvestres et de l'alisier.

Soins aux jeunes peuplements

Nous avons réalisé 8.5 ha de fauchages et 15.25 ha de soins aux recrues et fourrés. Ce sont des travaux très conséquents qui occupent notre équipe durant environ 3,5 mois selon la végétation rencontrée.

Pour les éclaircies dans les perchis (diamètre de 15 à 30 cm), nous avons renoncé à intervenir avec un processeur et un porteur en raison du marché des bois peu intéressant et également en raison des attaques de bostryches très importantes, plus de 1'458.5 m³.

Chantiers marquants

Le Service des forêts s'est chargé de divers chantiers importants, soit :

- Fauchage du boisement de la digue à Farvagny 0.8 ha
- Fauchage du boisement de compensation à Posat 1.0 ha
- Entretien le long de la Longivue (taille)
- Endiguement dans le ruisseau du Cro-Fornet à Rueyres

Travaux pour d'autres dicastères

Nous avons effectué divers travaux pour le Service technique pour notre commune, soit :

- Entretien des chemins et des routes communales de Vuisternens-en-Ogoz
- Taille des arbres de la place de l'école
- Entretien des zones S1
- Contrôle du feu bactérien
- Fourniture de copeaux de bois pour les installations de chauffage des écoles et du centre forestier

Divers

Durant l'année 2019, il est à noter que le Service des forêts n'a enregistré aucun accident professionnel grave.